

A N N O N C E

La SARL **DK News** vous informe que nous basculons notre adresse mail et site de « .com » à « .dz »
Veuillez trouver ci-joint la nouvelle adresse et le nouveau mail : **Site: www.dknews.dz / e-mail: contact@dknews.dz**
Pour plus d'information veuillez nous contacter au numéro : (00213) 23.38.48.00

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Lundi 27 janvier 2025 / 27 rajab 1446 - N° 3750 - 12^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

Horaires des prières

Fajr: 06h25 Dohr: 13h01
Asr: 15h48 Maghreb: 18h11 Isha: 19h33

MÉTÉO

Alger	: 22°	12°
Oran	: 25°	13°
Annaba	: 23°	08°
Béjaïa	: 23°	13°
Tamanrasset	: 27°	14°

www.dknews.dz
e-mail: contact@dknews.dz

ALGÉRIE - ONU

L'Algérie abrite un atelier interrégional organisé par la Commission de la fonction publique internationale

P. 24

ALGÉRIE - ALLEMAGNE

M. Attaf reçoit la ministre adjointe aux Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne

P. 24

ALGÉRIE - KENYA

En sa qualité d'envoyé spécial de Tebboune, M. Meziane reçu à Nairobi par le président de la République du Kenya

P. 24

CONSEIL DES MINISTRES

Tebboune ordonne la création d'une commission sur l'augmentation de la bourse universitaire



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée hier, la création d'une commission sur l'augmentation de la bourse universitaire. Conformément aux instructions du président de la République, cette commission, composée du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, du ministre de la Jeunesse et du ministre des Finances, soumettra son rapport sur l'augmentation de la bourse universitaire lors de la prochaine réunion du Conseil des ministres. P. 3

PRODUITS COSMÉTIQUES ET PARFUMS

Zitouni : "la facture d'importation recule de 500 à 58 millions USD"

P. 6

TOURISME

La ministre du Tourisme préside une rencontre sur les préparatifs de la saison estivale 2025

P. 4

AFFAIRES RELIGIEUSES

Djamaâ El-Djazair : distinction de 500 récitants du Saint Coran de différentes wilayas du pays

P. 24

SANTÉ

DIABÈTE
Du café vert pour contrôler la glycémie

Pp 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS
La valse des entraîneurs contenue

F. Yanis

P. 21



ALGER

Soirée jazz avec le groupe "Aurora Nealand et Inquiry Quintet"

P. 16

RETRAITE

CNR : l'attestation de revenu mensuel téléchargeable via une application mobile

P. 2

HADJ 2025 ONPO : réunion de coordination en vue d'une prise en charge optimale des hadjis



Le Directeur général de l'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO), Taher Braïka a tenu, hier à Alger, une réunion de coordination avec les cadres centraux de l'Office ayant porté sur plusieurs axes importants relatifs à l'organisation du Hadj, indique un communiqué de cet organe.

Tenu au siège de l'ONPO, cette première réunion a porté sur la mise en place d'une approche unifiée pour la nouvelle étape en terme de management, la gestion, la communication interne et les relations avec les différents partenaires, le renforcement de la coordination entre les différentes structures administratives en vue de davantage de complémentarité et de cohésion, l'examen des priorités et défis communs, et l'élaboration d'un plan d'action préliminaire pour un programme d'action conjoint à court terme, lit-t-on dans le communiqué.

La réunion s'inscrit dans le cadre du renforcement de la communication et de la coordination interne pour assurer les meilleurs services aux pèlerins et atteindre les objectifs fixés par l'ONPO, a précisé la même source.

RETRAITE CNR : l'attestation de revenu mensuel téléchargeable via une application mobile

La Caisse nationale des retraites (CNR) a annoncé, dimanche dans un communiqué, que les retraités peuvent désormais obtenir facilement leur attestation de revenu mensuel via une application mobile, et ce dans le cadre de la transformation numérique et de la simplification des procédures administratives.

"Dans le cadre de la transformation numérique et de la simplification des procédures administratives, il est désormais possible pour les retraités d'obtenir facilement leur attestation de revenu mensuel via l'application mobile +RetraiteDz+", a fait savoir la même source, ajoutant que "ce service permet d'éviter les déplacements aux agences locales et de télécharger l'attestation au format PDF en quelques étapes simples". La CNR propose également "une plateforme numérique dédiée à la vérification de l'authenticité des attestations extraites. Toute entité ou institution peut scanner le QR-Code inséré à l'attestation pour accéder directement à ses données officielles à partir de la base de données", note le communiqué.

POSTE Tébessa : réalisation prochaine de 4 nouveaux bureaux de poste

Le secteur de la Poste à Tébessa sera renforcé par la réalisation de quatre nouveaux bureaux de poste pour assurer un meilleur accès des citoyens aux services publics postaux et une plus grande fluidité des opérations financières, a indiqué dimanche le directeur local de la poste et des télécommunications, Djellal Belfar.

Deux de ces futurs bureaux seront ainsi réalisés aux nouveaux pôles urbains Doukane (chef-lieu de wilaya) et Boulhef Dir et les deux autres dans les communes de Bir El Ater et de Chrâa, a précisé à l'APS le même responsable. La réalisation de ces structures postales qui sera conforme aux normes requises débitera dans les plus proches délais et leur réception devra avoir lieu courant 2025 de sorte à permettre d'atténuer la pression sur les bureaux existant et d'alléger la densité postale, selon la même source.

Dans le même contexte, les trois centres postaux des communes de Tébessa, de Bekaria et d'Oum Ali actuellement en cours d'entretien et de réhabilitation avec un taux d'avancement des travaux de 90% seront rouverts avant la fin du premier trimestre de l'année en cours, a indiqué, le même responsable.

ACCIDENTS DE LA ROUTE 3 morts et 170 blessés en 24 heures (Protection civile)



Trois (3) personnes sont décédées et 170 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus au cours des dernières 24 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique dimanche un bilan de la Protection civile.

Les accidents les plus mortels ont été enregistrés dans la wilaya de Boumerdes, Annaba et Skikda.

Durant la même période, les éléments de la Protection civile sont intervenus pour prodiguer des soins de première urgence à 8 personnes incommodes par le monoxyde de carbone émanant d'appareils de chauffage et de chauffebains à l'intérieur de leurs domiciles respectifs à travers les wilayas de Constantine, Sétif et Saïda.

D'autre part, les secours de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 3 incendies urbains et divers au niveau des wilayas de Tizi Ouzou, Batna et Djelfa.

Ouargla : Trois morts dans un accident de la route à Rouissat (Protection civile)

Trois (03) personnes sont décédées suite à un accident de la circulation survenu ce dimanche matin dans le territoire de la commune de Rouissat, wilaya d'Ouargla, ont rapporté les services de la Protection civile (PC).

Le drame s'est produit au niveau de la route de contournement sud, dans la commune de Rouissat, suite au dérapage puis le renversement d'un véhicule utilitaire, entraînant la mort sur place de trois de ses passagers, âgés de 40 à 60 ans, a déclaré à l'APS*, le responsable de la communication à la direction de la Protection civile, le capitaine Ahmed Louazne. Les équipes de la Protection civile sont intervenues pour évacuer les corps sans vie des victimes vers la morgue de l'établissement public hospitalier (EPH) "Mohamed Boudiaf" du chef-lieu de la wilaya, a indiqué la même source. Une enquête a été ouverte par la gendarmerie nationale pour élucider les circonstances exactes de cet accident.

SIDI BEL ABBES Remise de plus de 50 décisions de concession de droit d'usage au profit des agriculteurs

Au total, 51 décisions de concession de droit d'usage ont été remises, cette semaine, aux agriculteurs, dans la wilaya de Sidi Bel Abbes, dans le cadre de la régularisation du foncier agricole pour une exploitation légale, a indiqué, samedi, la direction des Services Agricoles (DSA). Selon la même source, dans le cadre de l'exécution des instructions du Président de la République, visant à atteindre l'autosuffisance dans toutes les filières agricoles, 51 décisions de concession ont été remises, cette semaine, pour l'exploitation des terres agricoles, en plus de 18 contrats de transformation des droits d'usage en droits de concession au profit des agriculteurs de la région.

GUELMA 9 communes seront alimentées en eau potable depuis la station de dessalement de Koudiat Draouèche à El Tarf (wali)

Au total, neuf (9) communes de la wilaya de Guelma seront alimentées en eau potable à partir de la station de dessalement d'eau de mer de Koudiat Draouèche, dans la wilaya d'El Tarf, aussitôt après la mise en service de cette dernière, a affirmé, samedi, le wali, Mme Houria Aggoun. Les 9 communes en question recevront un quota de 40.000 m³/jour d'eau potable produite par la station de dessalement de Koudiat Draouèche, a précisé le responsable de l'exécutif local lors d'une séance de travail consacrée au suivi et à l'évaluation du projet de raccordement de la wilaya de Guelma à la station de dessalement.

TISSEMSILT Lancement d'une formation spéciale pour l'équipe GRIMP

ABED MEGHIT

Dans le cadre de la stratégie adoptée par la Direction Générale de la Protection Civile algérienne pour renforcer les compétences pratiques dans divers domaines, et en application du programme financé par le Fonds de Solidarité et de Garantie des Collectivités Locales, une formation spéciale pour l'équipe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieux Périlleux (GRIMP) a été lancée aujourd'hui à l'unité principale de la Protection Civile de

Tissemsilt. Cette formation est organisée sous l'égide du directeur de wilaya, le colonel Bachir Merzak, et en présence de la commission chargée de la formation composée des officiers spécialisés dans le domaine. Cette initiative vise à préparer les équipes spécialisées à intervenir efficacement dans des zones difficiles d'accès, renforçant ainsi la capacité de réponse de la Protection Civile face aux situations d'urgence.

19ÈME ÉDITION DU SIPHAL La pharmacie dans la prise en charge du cancer

Très attendue, la 19ème édition du Salon International de la Pharmacie en Algérie (SIPHAL) se déroulera du 5 au 8 février 2025 au Palais des Expositions, Pins Maritimes « SAFEX » d'Alger. Sous le parrainage de Monsieur le Ministre de la Santé, cet événement d'envergure aura pour thème central "La pharmacie dans la prise en charge du cancer".

Ce rendez-vous incontournable de la Pharmacie réunira 170 exposants couvrant l'ensemble de la chaîne pharmaceutique, de la production, importation, promotion et distribution, ainsi que des représentants d'institutions publiques et d'organisations professionnelles. Une affluente prévue de 10 000 visiteurs, professionnels de santé, pharmaciens d'officine, pharmaciens hospitaliers et d'industrie, experts du secteur et bien entendu étudiants.

AGRICULTURE Chlef : plus de 370 exploitations agricoles raccordées à réseau électrique (Direction)

Un total de 371 exploitations agricoles ont été raccordées au réseau électrique dans la wilaya de Chlef, rapporte samedi un communiqué de la direction locale de Distribution de l'électricité et du gaz.

Les 371 exploitations raccordées se situent au niveau de 28 communes de Chlef, a-t-on indiqué, soulignant que ces branchements ont été réalisés dans le cadre du programme d'accompagnement du secteur agricole en application des instructions des autorités supérieures du pays et du ministère de tutelle. Ces opérations ont nécessité la réalisation d'un réseau électrique de 150 km de long, pour une enveloppe globale de plus de 680 millions DA, selon le document, qui fait aussi état de l'examen en cours d'un nombre considérable de demandes de raccordement, en coordination avec la direction des Services agricoles, dans l'attente du lancement prochain des travaux de raccordement d'autres exploitations agricoles au même réseau.

TIPASA Baisse "record" des pertes occasionnées par les incendies de forêt durant l'été 2024

Une baisse "record" des pertes en couvert forestier occasionnées par les incendies de forêt a été enregistrée à Tipasa, durant l'été 2024, comparativement aux années précédentes, selon un bilan communiqué, dimanche, par la Conservation des forêts. La wilaya a enregistré la perte de 19,2 ha de forêts durant l'été 2024, alors qu'en 2023 les dégâts occasionnés par les feux étaient estimés à 147 ha, en 2022 à 1.505 ha, en 2021 à 400 ha et en 2020 à pas moins de 3.523 ha, est-il indiqué dans le document. La plus grande perte en couvert forestier à Tipasa a été enregistrée durant les incendies de 2012, où 7.186 ha ont été détruits par les incendies, a-t-on noté.

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES Tebboune ordonne la création d'une commission sur l'augmentation de la bourse universitaire

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée hier, la création d'une commission sur l'augmentation de la bourse universitaire.

Conformément aux instructions du président de la République, cette commission, composée du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, du ministre de la Jeunesse et du ministre des Finances, soumettra son rapport sur l'augmentation de la bourse universitaire lors de la prochaine réunion du Conseil des ministres.

Le président de la République a insisté sur l'impératif, pour le plan de réforme globale des œuvres universitaires, d'inclure la révision des systèmes de bourse et d'hébergement des étudiants universitaires. Après avoir écouté un exposé sur les préparatifs en cours pour la saison du



hadj, le président de la République a assuré que l'Etat assumera les augmentations des frais du pèlerinage en maintenant le même coût appliqué lors de la précédente saison. Concernant l'ex-

posé sur l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (UE), le président de la République a affirmé que la révision de cet accord s'impose au regard de la réalité économique actuelle.

AGRICULTURE

Lancement de l'enquête post-censitaire du Recensement Général de l'Agriculture

L'enquête post-censitaire du Recensement Général de l'Agriculture (RGA 2024) a été lancée dimanche, constituant une étape clé qui suit la collecte des données lors du Recensement réalisé entre le 19 mai au 27 juillet 2024, indique un communiqué du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche.

Le ministère a précisé dans son communiqué que cette opération, à laquelle 300 enquêteurs (recenseurs) ont été mobilisés, se déroulera sur une période de 15 jours à partir du 26 janvier 2025. Environ 23000 exploitations agricoles seront enquêtées, réparties sur 100 zones d'intervention (100 communes) réparties sur 28 wilayas. Les wilayas concernées sont

Adrar, Laghouat, Oum El Bouaghi, Batna, Bêjaïa, Biskra, Béchar, Tamanghasset, Tlemcen, Tiaret, Djelfa, Sétif, Skikda, Guelma, Médéa, Mostaganem, Mascara, Ouargla, El Bayadh, Boumerdes, El Tarf, El Oued, Mila, Ain Defla, Timimoun, Ouled Djellal, El M'ghair et El Menia.

Cette opération vise à vérifier la qualité et la fiabilité des données recueillies lors du troisième recensement général de l'agriculture, afin de corriger d'éventuelles erreurs et d'évaluer la couverture du recensement, c'est-à-dire identifier les exploitations agricoles qui auraient pu être omises.

L'enquête post-censitaire sera réalisée "sur un échantillon représentatif des ex-

ploitations agricoles recensées et ou non recensées. Elle implique une nouvelle visite sur le terrain, où des enquêteurs (recenseurs) enquêtent auprès des exploitants pour confirmer ou corriger les données précédemment collectées", ajoute la même source.

Les informations vérifiées peuvent concerner la superficie des terres, les types de cultures, le cheptel, l'équipement agricole, ainsi que les pratiques culturales.

Les résultats de cette enquête "sont essentiels pour améliorer la précision des statistiques agricoles et pour ajuster les résultats du RGA, pour mieux orienter les politiques agricoles".

AMENDEMENT DE LA LOI SUR LE TRIBUNAL DES CONFLITS La Commission des affaires juridiques de l'APN auditionne un conseiller auprès de la Cour suprême

La Commission des affaires juridiques et administratives et des libertés de l'Assemblée populaire nationale (APN) a tenu, dimanche, une réunion consacrée à l'audition de M. Takka Boussaad, conseiller auprès de la Cour suprême, commissaire d'Etat près le Tribunal des conflits, et ce dans le cadre du débat du projet de loi organique relative aux attributions du Tribunal des conflits, indique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

A l'entame de la réunion, le président de la Commission, Hicham Sifer, s'est félicité "des propositions constructives" formulées par les membres de la Commission sur ce projet de loi traduisant "une vision globale" à même de renforcer le rôle du Tribunal des conflits et d'assurer une performance optimale lui permettant de statuer, rapidement et effica-

vement sur les affaires relevant de sa compétence. De son côté, le conseiller auprès de la Cour suprême a abordé les dispositions nouvelles contenues dans le projet de loi, relevant plus particulièrement, la proposition concernant la prolongation du délai de forclusion pour inter- venir une action devant le Tribunal des conflits, de deux mois à 6 mois, insistant sur la numérisation des requêtes, notamment dans le cas de l'échange électronique.

Lors de cette réunion, l'accent a été mis sur l'importance de traiter les points suscités, en vue de formuler "une loi intégrale" qui répond aux besoins du Tribunal des conflits et renforce son rôle dans la réalisation de la justice, tout en statuant sur les conflits de compétence entre différentes juridictions", a conclu le communiqué.

La cérémonie de célébration de la Journée mondiale des douanes, qui coïncide avec le 73e anniversaire de la création de l'Organisation mondiale des douanes, s'est déroulée en présence de plusieurs membres du Gouvernement et de hauts responsables de l'Etat, ainsi que des cadres du secteur des douanes.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DOUANES Signature de quatre accords de coopération dans plusieurs secteurs

La Direction générale des Douanes (DGD) a signé, samedi à Alger, quatre accords de coopération portant sur plusieurs secteurs, à l'occasion de la Journée internationale des douanes, célébrée le 26 janvier de chaque année.

Ces accords ont été signés par le Directeur général des Douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhoucha et des responsables du ministère des Sports, du groupe Sonatrach, de la Direction générale des forêts (DGF), et de la Haute Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), et ce lors de la cérémonie de célébration de la Journée internationale des douanes, organisée au Cercle national de l'Armée (Alger).

L'accord signé avec le Secrétaire général du ministère des Sports, Slimane Tayabi, sous la supervision du ministre du secteur, Walid Sadi, et du ministre des Finances, Laaziz Faid, vise à renforcer les capacités sportives des membres des douanes.

L'accord signé avec le Président-directeur général (PDG) de Sonatrach, Rachid Hachichi, sous la supervision du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, M. Mohamed Arkab, et du ministre des Finances, a pour objectif de renforcer la formation spécialisée dans le domaine des hydrocarbures.

L'accord signé avec l'inspectrice générale à la Direction générale des forêts (DGF), Nedjma Rahmani, sous la supervision du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Youcef Cherfa et du ministre des Finances, vise, quant à lui, à renforcer la coopération et à unifier les efforts conjoints pour protéger les ressources animales et forestières.

L'accord signé avec la présidente de la Haute autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption (HATPLC), Salima Mesrati, vise à asseoir les bases de la coopération et de la coordination entre les deux institutions dans le domaine de la lutte contre la corruption.

S'exprimant à cette occasion, le Général-major Bakhoucha a souligné que ces accords viennent couronner les efforts des services des douanes visant à renforcer leurs relations avec différents partenaires, "drainant ainsi tous ceux qui contribuent à l'amélioration du climat des activités douanières en les dotant de nouvelles compétences pour obtenir les meilleurs résultats sur tous les plans".

La cérémonie de célébration de la Journée mondiale des douanes, qui coïncide avec le 73e anniversaire de la création de l'Organisation mondiale des douanes, s'est déroulée en présence de plusieurs membres du Gouvernement et de hauts responsables de l'Etat, ainsi que des cadres du secteur des douanes.

La cérémonie a également été marquée par la publication d'un glossaire contenant la terminologie douanière, comprenant 2.400 termes, avec une définition globale de chaque terme, selon les explications fournies par le président du Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), M. Salah Belaid, qui a affirmé que la version numérique de ce glossaire sera disponible sur les sites électroniques de la DGD et du HCLA.

Ce travail a été élaboré par une équipe conjointe du Haut conseil de la langue arabe (HCLA), et des services des Douanes algériennes, sur une période de trois ans, a indiqué M. Belaid, soulignant que ce glossaire vient en concrétisation des missions du HCLA, fondées sur son ouverture aux institutions de l'Etat, et sur la consolidation de la présence de la langue arabe dans divers domaines, en plus d'accroître son attrait scientifique.

La première édition, de ce glossaire trilingue (arabe-anglais-français), a été signée par le directeur général des Douanes et le président du HCLA.

Par ailleurs, la DGD a honoré les familles des douaniers martyrs du devoir national, outre ceux qui ont été admis à la retraite et les champions dans diverses disciplines sportives, en sus de ceux relevant des autres corps militaires et de sécurité. Des attestations de mérite ont également été décernées par l'Organisation mondiale des douanes (OMD) à nombre de douaniers en reconnaissance de leur "effort exceptionnel" déployé dans l'exercice de leurs fonctions.

PARTIS

Le parti El-Karama organise une Journée d'étude à Alger sur le projet de loi organique sur les partis

Le parti El-Karama a organisé, samedi à Alger, une journée d'étude consacrée au projet de loi organique sur les partis, avec la participation de plusieurs formations politiques.

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le Secrétaire général du parti, Mohamed Daoui, a indiqué que le parti El-Karama "suit attentivement les différents ateliers organisés par plusieurs institutions officielles pour discuter du projet de loi organique sur les partis". "L'organisation de

cette rencontre, qui a vu la participation de 18 partis, s'inscrit dans le cadre du dialogue et du débat ouvert concernant les articles de ce projet de loi qui a été transmis aux partis politiques pour consultation".

Tenue au siège du parti, cette rencontre a été marquée par les interventions des représentants et des chefs de partis présents, qui ont fait part de leurs propositions concernant le projet de loi sur les partis politiques.

Le MSP souligne l'importance de la cohésion nationale pour faire face aux défis

Le Mouvement de la société pour la paix (MSP) a souligné, samedi, l'importance de la cohésion nationale pour faire face aux défis intérieurs et extérieurs.

Dans un communiqué publié au terme de la réunion de son Bureau exécutif, sous la présidence du président du MSP, Abdelalali Hassani Cherif, la formation politique a insisté sur "la nécessité de renforcer la cohésion nationale pour faire

face aux défis intérieurs et extérieurs". Appelant à une "entente nationale" autour des questions nationales urgentes et des dossiers régionaux et internationaux, à la révision des lois régissant la vie politique et à la participation de toutes les catégories, notamment les jeunes, à la vie publique et à la construction du présent et de l'avenir du pays, le Mouvement de la société pour la paix a estimé que la

conjoncture actuelle exigeait de consentir davantage d'efforts pour ancrer les valeurs du dialogue national. Sur le plan international, le MSP a salué "le peuple palestinien victorieux dans sa bataille historique contre l'ennemi sioniste", appelant à "continuer à soutenir ce peuple résilient" et à "participer aux programmes et projets de reconstruction et d'assistance dans la bande de Ghaza".

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR M. Baddari reçoit le président du Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires (ministère)

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a reçu, samedi, le président du Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires (SNECHU), Rachid Belhadj, qui était accompagné de membres du Bureau national du syndicat, indique un communiqué du ministère.

La rencontre, qui s'est déroulée au siège du ministère, "s'inscrit dans le cadre des rencontres périodiques avec les différents partenaires sociaux" au titre de "la démocratie participative", précise le communiqué.

La rencontre a été "l'occasion de débattre et d'échanger autour des questions qui intéressent le corps des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires", ajoute la même source.

Le ministre a assuré que "l'ensemble des préoccupations soulevées seront examinées et prises en compte, en fonction des priorités et des moyens disponibles", en tenant compte des "propositions des membres du SNECHU", conclut le communiqué.

TOURISME La ministre du Tourisme préside une rencontre sur les préparatifs de la saison estivale 2025

La ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Houria Meddahi, a présidé, samedi à Alger, une rencontre sur les préparatifs de la saison estivale 2025, lors de laquelle elle a insisté sur la nécessité d'améliorer les services et de promouvoir la destination touristique nationale.

Le succès de la saison estivale repose sur plusieurs axes, notamment "l'amélioration des services touristiques pour répondre aux attentes des visiteurs et attirer, ainsi, davantage de touristes nationaux et étrangers", a précisé la ministre.

Pour ce faire, "il importe de renforcer la numérisation des services proposés par le secteur, tels que la réservation et la restauration, et d'améliorer le transport pour le confort des estivants", a expliqué Mme Meddahi, appelant à "élaborer un guide général pour faire connaître les différentes destinations touristiques nationales".

Elle a également mis l'accent sur l'importance du développement de l'artisanat "en encourageant les artisans et en organisant des événements pour la promotion de leurs produits au niveau local", appelant à œuvrer au "développement du tourisme thermal à travers l'exploitation du potentiel disponible et la proposition de services de qualité".

La ministre du Tourisme a, par là même, insisté sur "la conjugaison des efforts pour promouvoir le secteur du tourisme et en faire un important levier de développement de l'économie nationale".

Lors de cette rencontre, la ministre a suivi des exposés présentés par les directeurs du tourisme de plusieurs wilayas, ainsi que des interventions sur le foncier touristique et l'artisanat.

HISTOIRE

La grève des huit jours de 1957, un tournant clé dans l'internationalisation de la question algérienne (chercheur)

La grève générale des huit jours de 1957 a marqué un tournant stratégique dans la lutte pour l'indépendance du pays, en mobilisant massivement les Algériens dans un acte de résistance qui a réussi à projeter la question nationale sur la scène internationale, notamment à l'ONU, où elle est devenue un sujet central des débats sur la décolonisation.

Décidée par le Comité de coordination et d'exécution (CCE) du Front de libération nationale (FLN), cette grève, observée du 28 janvier au 4 février 1957 à l'échelle nationale, a témoigné du niveau élevé de conscience politique du peuple algérien et de sa capacité de résistance, amplifiant l'écho de la cause nationale dans les instances internationales, a indiqué à l'APS le journaliste et chercheur en histoire Amar Belkhdja.

Rappelant le contexte historique de la grève, il a expliqué qu'au 1er janvier 1957, alors que la lutte armée entraînait dans son 793e jour, l'Armée de libération nationale (ALN) se battait héroïquement dans les montagnes, tandis que les réseaux urbains multipliaient leurs actions de résistance dans les villes.

Face à cette situation, l'armée française appelait sans cesse des renforts pour "mater la rébellion".

Les politiciens français prétendaient que la victoire était imminente, affirmant qu'il ne restait "qu'un quart d'heure".

Cependant, cette assertion s'est avérée illusoire, car ce "quart d'heure" allait s'étendre encore sur cinq ans et demi de guerre.

La France coloniale, comptant sur une solution militaire, a déployé un arsenal massif, rappelant ainsi la politique de la terre brûlée menée dès les premières années de l'invasion de l'Algérie par le général Bugeaud et la soldatesque française.

L'occupant affirmait alors que la question algérienne était une "affaire interne à la France".

Pourtant, depuis le 20 août 1955, l'ONU avait cessé de prêter attention à la diplomatie française, souligne M. Belkhdja.

A Paris, malgré l'insurrection déclenchée le 1er novembre 1954, les autorités persistaient à nier que le FLN représentait le peuple algérien. Or, la grève générale des huit jours, lancée le 28 janvier 1957 à travers tout le pays, constituait "un démenti cinglant à ceux qui défendaient l'Algérie française, plaçant ainsi le gouvernement français dans une position délicate".

L'appel à la grève a été rédigé avec soin par le FLN, qui soulignait que le peuple algérien devait démontrer son soutien unanime au Front, son seul et authentique représentant, afin de renforcer la légitimité de ses délégués auprès de l'ONU, insiste M. Belkhdja, ajoutant que l'objectif était d'impliquer toutes les couches sociales et d'unir le pays derrière la cause de la libération.

La préparation de l'opération était minutieuse : des comités de grève ont été mis en place dans chaque wilaya, supervisés par des sous-comités au niveau régional, des villes et des quartiers, précise le chercheur en histoire. Les commerçants et les professions libérales ont été invités à participer



massivement à la grève. En outre, des comités ouvriers ont été formés dans les secteurs clés, tels que les docks, les transports, la radio-diffusion, les PTT et les services municipaux, pour assurer le succès de cette grève, qui a également vu la participation des étudiants et d'autres groupes sociaux.

Un acte de solidarité nationale

Il convient de noter qu'un mois avant le début de la grève, la population avait été invitée à prévoir son ravitaillement pour huit jours.

De plus, les responsables des comités de grève ont été autorisés à utiliser les fonds du FLN pour soutenir les familles en difficulté.

Lorsque le jour J est arrivé, la grève a été suivie "scrupuleusement" dans tout le pays, par toutes les catégories sociales et professionnelles, souligne-t-il encore, faisant remarquer que "22 journalistes avaient été envoyés en Algérie pour couvrir les événements, et la plupart ont salué la détermination du peuple algérien à poursuivre la lutte pour la liberté et la dignité".

Le peuple algérien savait qu'il allait subir une répression brutale.

Dès le premier jour, les forces de l'ordre se sont déployées pour punir ceux qui avaient répondu à l'appel du FLN. Le général Massu, en charge de la répression, menaçait les commerçants : "En cas de grève, tous les magasins seront ouverts".

S'il le faut, les portes et les rideaux seront forcés pour permettre la libre entrée du public". Dès lors, les militaires, accompagnés de policiers et de milices européennes, envahirent les magasins pour les "réquisitionner". Les méthodes utilisées étaient particulièrement violentes : haches, mail-

lets, crochets et même des véhicules blindés furent employés pour défoncer portes et fenêtres, explique le chercheur.

"Des scènes de pillage ont éclaté dans de nombreuses villes, à Alger, Sidi-Bel-Abbès et Tébessa, où des commerçants et ouvriers furent punis pour avoir participé à la grève", a-t-il ajouté, tout en soulignant que l'Union générale des commerçants algériens (UGCA) avait fermement dénoncé les abus et les menaces de Massu, qui incitaient les pillards à agir impunément.

Malgré ces tentatives d'intimidation, la grève s'est poursuivie jusqu'au dernier jour.

Les ouvriers, fonctionnaires et enseignants qui se sont montrés solidaires, ont été arrêtés et contraints de rejoindre leurs lieux de travail sous la contrainte.

Des sanctions sévères ont été prises à leur égard : mutations forcées, suspensions, licenciements et emprisonnements, affirme M. Belkhdja.

La presse internationale, tant arabe qu'occidentale, a unanimement salué le succès de la grève des huit jours.

Sur le plan diplomatique, la question algérienne est désormais "internationalisée".

Le 15 février 1957, l'Assemblée générale des Nations unies adopte une résolution unanime reconnaissant le droit du peuple algérien à l'autodétermination. Cette victoire diplomatique représente un pas important vers la reconnaissance de l'indépendance de l'Algérie. "La grève des huit jours a prouvé la maturité politique du peuple algérien, sa capacité à résister, à se sacrifier, et sa volonté inébranlable de poursuivre son combat pour la liberté.

Elle a renforcé l'unité du peuple autour du FLN et a marqué un tournant décisif dans la lutte pour l'indépendance", a-t-il conclu.

UNIVERSITÉ

Sétif : convention de coopération entre l'université Ferhat-Abbas et l'Union nationale du patronat et des entrepreneurs

Une convention de coopération et de partenariat a été signée, samedi à l'Université Ferhat-Abbas (Sétif 1), en marge d'un séminaire économique, entre cet établissement d'enseignement supérieur et l'Union nationale du patronat et des entrepreneurs (UNPE).

Au cours d'une allocution prononcée en ouverture de ce séminaire intitulé "passerelle économique stratégique entre l'Algérie d'hier et d'aujourd'hui", initié par l'UNPE en partenariat avec l'université, le directeur de l'université Sétif 1, Mohamed El Hadi Latrèche, a indiqué que la convention s'inscrit

dans le cadre de l'ouverture de l'université sur le monde économique.

Il a ajouté que cet accord "permettra d'ouvrir de larges passerelles de coordination entre l'université et ses chercheurs, d'une part, et le patronat, d'autre part, et de mettre en place les meilleurs moyens de communication directe entre les universitaires et les étudiants en les mettant en contact direct avec les différents acteurs économiques".

M. Latrèche a souligné, dans le même contexte, que la convention "garantira aux étudiants universitaires un accès plus facile à l'environ-

nement économique, d'autant que l'UNPE se caractérise par la diversité des domaines d'activité, ce qui permet aux étudiants de concrétiser leurs idées de projets sur le terrain dans le cadre d'une coopération gagnant-gagnant avec les opérateurs économiques".

Pour sa part, le doyen de la faculté des sciences économiques de l'université de Sétif 1, Chaouki Bourokba, a souligné, dans une communication intitulée "La marche de l'économie algérienne, défis et perspectives" que l'Algérie "dispose d'un potentiel énorme qui la qualifie pour s'ériger en puis-

sance économique régionale et mondiale" et que l'investissement doit être "fondé sur l'élément humain, facteur de réussite de tout projet économique nécessitant la mobilisation des énergies sociales". Les participants au séminaire, au nombre de plus de 250, ont débattu des sujets en lien avec le thème de la rencontre, introduits par les communications du doyen de la faculté des sciences économiques, commerciales et de gestion, du président de la Chambre de commerce et d'industrie et du président de la Chambre de l'agriculture.

CONSTANTINE

Réception prochaine des travaux d'aménagement de la ville d'Ain Nehas d'El Khroub

Les grands travaux d'aménagement de la nouvelle ville d'Ain Nehas, dans la wilaya de Constantine avancent à un "rythme accéléré" et devront être réceptionnés dans le courant du premier trimestre de l'année en cours 2025", a-t-on appris dimanche des services de la wilaya.

Les travaux d'aménagement engagés depuis début 2024 portent essentiellement sur l'aménagement d'espaces verts et de détente, des trottoirs, du bitumage des routes, la modernisation de l'éclairage public en plus de la réalisation de deux stades de proximité, a précisé la même source qui a mis l'accent sur l'importance de ces travaux dans l'amélioration du cadre de vie de la population locale.

Créée en 2024, la ville Ain Nehas qui s'étend sur une surface de 151 hectares figure parmi les projets phares dont a bénéficié la wilaya de Constantine et auquel les pouvoirs publics accordent un intérêt particulier à travers, notamment la mobilisation de budgets destinés à



la promotion du tissu urbain et la réalisation de structures d'accompagnement.

Les travaux d'aménagement de la ville d'Ain Nehas affichent un taux d'avance-

ment dépassant les 80%, selon les informations recueillies auprès des services de la wilaya qui ont affirmé que l'administration locale veille sur ce chantier à

vers la mise en place d'équipes techniques chargées d'accompagner, de suivre et de contrôler les travaux. L'aménagement de la ville d'Ain Nehas a nécessité un investissement public de 400 millions de dinars, a-t-on indiqué, rappelant que le site avait bénéficié il y a deux années de la réalisation d'un dédoublement de la route menant vers cette agglomération qui a amélioré les conditions de déplacement de ses habitants. Les services de la wilaya ont indiqué qu'un budget supplémentaire sera accordé au titre de l'exercice 2025 par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville pour répondre aux besoins exprimés par les habitants.

AIN DEFLA

Près de 6,3 milliards DA consacrés au plan sectoriel de développement 2025 (direction)

Une enveloppe de près de 6,3 milliards DA a été accordée à la wilaya d'Ain Defla au titre du programme 2025 en vue de concrétiser les projets inscrits dans le cadre du plan sectoriel de développement (PSD), a-t-on appris dimanche auprès de la direction de la programmation et du suivi budgétaire.

Une autorisation de programme estimée à près de 6,3 milliards DA a été accordée à la wilaya pour assurer le financement de 101 opérations inscrites dans le cadre du PSD prévu pour l'année 2025, a indiqué à l'APS la directrice de la programmation et du suivi budgétaire, Nadia Hammachine.

La même responsable a ajouté que le crédit de paiement dont a bénéficié la wilaya dans le cadre de ce plan de développement est estimé à 1,2 milliards DA, qui permettra l'entame des projets relevant de différents secteurs

d'activité. Les secteurs bénéficiaires des projets sont, entre autres, l'éducation nationale, les ressources en eau, les travaux publics, la santé, la jeunesse et les sports, la culture et les arts et le secteur forestier, a-t-elle souligné.

Pour le secteur des ressources en eau, il est prévu des opérations de réalisation et d'équipement des forages à travers le territoire de la wilaya pour un montant de 500 millions DA, outre la réalisation de trois réservoirs d'eau pour 130 millions DA, a-t-elle indiqué.

Mme Hammachine a fait savoir que le programme prévoit également un projet de réalisation d'une partie du canal d'oued El Maleh en vue de protéger des inondations le nouveau pôle universitaire de 6000 places à Khemis Miliana.

Plusieurs opérations relevant du secteur de l'urbanisme ont été aussi

inscrites, notamment des travaux d'amélioration urbaine des nouvelles cités et un projet de révision des plans directeurs d'aménagement et d'urbanisme (PDAU) et les plans d'occupation des sols (POS) pour près de 530 millions DA, a-t-elle ajouté.

Le même programme prévoit également la réalisation de trois établissements scolaires, dont une école primaire et un CEM à la cité AADL à El Abadia et un groupe scolaire à la cité 1250 logements AADL de Khemis Miliana.

M. d'importantes autres opérations ont été inscrites à l'instar des travaux de protection du site archéologique "Oppidum Novum" et l'aménagement des cimetières des Chouhada à travers la wilaya, a souligné M. Hammachine, notant que l'enveloppe en question prend en charge des projets de réhabilitation et d'aménagement dans différents secteurs.

WILAYAS DU SUD

L'Etat accorde un "intérêt particulier" à la protection de l'environnement (ministre)

La ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie, Nadjiba Djilali, a souligné, samedi à Tindouf, que les hautes autorités du pays accordent un "intérêt particulier" à la protection de l'environnement dans les wilayas du Sud, en réalisant plusieurs projets stratégiques conformes aux normes internationales.

S'exprimant lors d'une visite de travail dans la wilaya, Mme Djilali a indiqué que "les hautes autorités du pays accordent une attention particulière aux wilayas du Sud en matière de protection de l'environnement, en réalisant plusieurs projets conformes aux normes internationales, dans le but d'améliorer le cadre de vie du citoyen".

Ainsi, la ministre a révélé qu'un programme d'action conjoint entre le ministère de l'Environnement et de la Qualité de la vie et celui des Travaux publics et des Infrastructures de base a été établi.

Ce programme porte sur la création de nouvelles installations et l'acquisition d'équipements modernes au profit de ces régions, a-t-elle expliqué.

Au cours de l'inspection des projets environnementaux, dont la plupart sont inscrits dans le programme complémentaire décidé par le président de la République pour la wilaya, Mme Djilali a indiqué que "Tindouf a bénéficié, à l'instar d'autres wilayas du Sud, de structures et d'équipements modernes, susceptibles de répondre au mieux aux besoins de la population en matière de propreté de l'environnement".

La ministre a, par ailleurs, procédé à l'inauguration d'un Centre d'enfouissement technique (CET) de déchets ménagers et assimilés, réalisé avec une enveloppe globale estimée à 250 millions de DA, dans le cadre du programme complémentaire du président de la République, sur une surface de 40 ha.

Mme Djilali s'est également enquis de l'opération d'extension du CET, avant de mettre en service un incinérateur de déchets spéciaux d'une capacité de 250 kg/h, selon les explications fournies sur place.

La ministre a saisi l'occasion pour mettre en avant l'importance des projets retenus dans le programme complémentaire, qui visent, selon elle, "à protéger l'environnement à travers l'élimination des déchets anarchiques et la réhabilitation des sites touchés, tout en réduisant les effets négatifs sur la santé publique".

En marge d'une campagne de boisement organisée au niveau du poste frontalier algéro-mauritanien "Chahid Mostefa Benboulaïd", la ministre a annoncé qu'un programme de reboisement, baptisé "Ma voie verte", serait lancé sur les bords de toutes les routes et chemins de wilaya, avant d'être progressivement généralisé à l'échelle nationale.

Mme Djilali a également attribué un lot de matériel roulant à l'entreprise locale d'aménagement urbain, avant de visiter une exposition sur l'économie circulaire, avec la participation de micros-entreprises, et de présider une cérémonie en l'honneur des lauréats du concours des quartiers les plus propres de la wilaya.

Au terme de sa visite de travail, la ministre de l'Environnement et de la Qualité de la vie a posé la première pierre du projet de réalisation d'un jardin public dans le quartier El-Badr, au chef-lieu de wilaya.

RELIZANE

Plus de 45 millions DA pour l'amélioration de l'AEP

Une enveloppe financière de l'ordre de plus de 45 millions de dinars a été consacrée à l'amélioration de l'alimentation en eau potable (AEP) dans la commune de Matmor (wilaya de Relizane), a-t-on appris, dimanche, du directeur de l'hydraulique de la wilaya, Nabil Bagoura.

M. Bagoura a déclaré à l'APS que ce projet, inscrit dans le cadre du programme sectoriel de développement de l'année 2024, vise à renforcer et à améliorer l'appro-

visionnement en eau potable pour plus de 5.100 habitants de la commune de Matmor.

Le projet comprend la réalisation de quatre réservoirs d'eau d'une capacité totale estimée à 2.000 mètres cubes (500 m³ par réservoir), en plus des canalisations de refoulement et de distribution.

Selon ce responsable, le taux d'avancement des travaux dépasse les 60 % et leur achèvement est prévu pour le début du deuxième semes-

tre de cette année. Une fois achevé, ce projet permettra d'assurer un approvisionnement suffisant en eau potable pour les quartiers de la commune de Matmor, en particulier pour les logements situés dans les étages supérieurs des immeubles, tout en réduisant les perturbations dans la distribution et en renforçant les capacités de stockage, a souligné à l'APS le responsable du service de l'eau potable à la direction, Mustapha Koubi.

Les services de la direction de l'hydraulique ont également appelé les citoyens à adopter une gestion rationnelle de l'eau et à préserver cette ressource vitale, en particulier durant l'été, lorsque la demande augmente.

Il convient de noter que l'entreprise "Algérienne des Eaux" (ADE) de Relizane produit plus de 132.000 mètres cubes d'eau potable pour plus de 156.000 habitants répartis sur plusieurs communes de la wilaya.

JIJEL

300 millions DA pour plusieurs projets de développement à Oudjana (élu)

La commune d'Oudjana, (28 km au Sud-est de Jijel) vient de bénéficier de l'inscription de plusieurs projets de développement au titre de l'exercice 2025 pour une enveloppe financière de 300 millions DA, a-t-on appris samedi auprès du président de l'APC de cette collectivité locale, Fouad Askar.

Le même élu a précisé que dans le cadre de la poursuite des efforts de développement et d'amélioration des conditions de vie des habitants, l'année en cours verra le lancement de plusieurs projets de prise en charge de nombre de préoccupations des citoyens pour

une enveloppe financière de 300 millions DA. Six opérations porteront ainsi sur l'entretien, l'aménagement et le revêtement de chemins communaux au titre des programmes de développement socioéconomiques des communes,

a-t-il précisé ajoutant que trois opérations ont été inscrites dans le cadre du programme du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales pour le revêtement de la route de Zaoüia, l'aménagement et le revêtement du stade communal et le raccordement au réseau d'assainissement des foyers non-encore raccor-

dés. Le président de l'APC a fait état également de l'inscription au titre du programme sectoriel de la direction de l'hydraulique d'une opération de réalisation de deux châteaux d'eau d'une capacité de 1.000 m³ en plus d'un projet confié à la direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction pour l'aménagement urbain du centre du chef-lieu de commune.

La concrétisation de toutes ces actions permettra de donner un aspect convenable aux divers quartiers de la commune, a-t-on précisé.

ENERGIE

Sonatrach : signature d'un accord de coopération avec les Douanes algériennes dans le domaine de la formation

Le Groupe Sonatrach a signé, samedi à Alger, un accord avec la Direction générale des Douanes (DGD), portant sur la formation et l'habilitation des agents des douanes algériennes, par l'Institut algérien du Pétrole (IAP) relevant du Groupe public, indique un communiqué du Groupe.

La cérémonie de signature s'est déroulée au Cercle national de l'Armée (CNA), à l'occasion de la Journée internationale des douanes, célébrée le 26 janvier, en présence de nombreux ministres et de personnalités représentant les différents secteurs nationaux, ajoute la même source.

L'accord a été signé par le Président-directeur général (PDG) de Sonatrach, Rachid Hachichi et le Directeur général des Douanes, le Général-major Abdelhafid Bakhouch, sous la supervision du ministre d'Etat, ministre de l'Energie, des Mines et des Energies renouvelables, Mohamed Arkab et du mi-



nistre des Finances, Laaziz Faïd, selon le communiqué. Cette démanche s'inscrit dans le cadre du "renforce-

ment de la coopération entre les deux parties en vue de développer les compétences humaines au ser-

vice de l'économie nationale et améliorer la performance opérationnelle des agents des douanes", ajoute Sonatrach.

Le Groupe a également fait savoir que "ce partenariat stratégique reflète l'engagement des deux institutions à renforcer les compétences nationales", soulignant que l'IAP prévoit de dispenser des programmes de formation spécialisée englobant les nouvelles pratiques et techniques en matière de gestion des ressources et de l'énergie, outre le renforcement des compétences techniques des agents des douanes afin de relever les nouveaux défis, conclut le communiqué.

FONCIER

Jijel : les professionnels de l'agriculture débattent la situation du foncier agricole

Des professionnels du secteur agricole ont débattu samedi à Jijel sur la situation du foncier agricole et les méthodes de son assainissement en tant qu'appui fondamentale pour le développement du secteur.

Dans son intervention devant les participants venus de 17 wilayas à cette rencontre régionale tenue à la salle des conférences de la cité administrative, le secrétaire général de l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), Abdellatif Dilmi, a souligné que l'objectif de cette rencontre de concertation est de décrire l'état des lieux du foncier agricole en Algérie et les moyens de son développement à travers l'écoute des préoccupations des professionnels et agriculteurs propriétaires d'exploita-

tions individuelles et collectives. La résolution des problématiques liées au foncier agricole, a ajouté Dilmi, permettra au secteur de constituer une locomotive du développement national dans le cadre de la vision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, exprimée à l'occasion du cinquantenaire de la création de l'UNPA le 26 novembre passé et relative à l'assainissement du foncier agricole avant fin 2025.

La régularisation du foncier agricole permettra de consolider la place fondamentale de l'agriculture dans l'économie nationale, a considéré le même intervenant estimant que cela ne se fera qu'avec l'implication de tous les opérateurs et acteurs du secteur.

De son côté, le président de la

chambre nationale de l'agriculture, Mohamed Yazid Hamblia, a inscrit la rencontre dans le sillage de la réponse aux orientations du président de la République relatives à la régularisation du foncier agricole avant la fin de l'année en cours et coïncide avec le travail de la commission nationale chargée de cette mission installée par le ministre de l'Agriculture, du Développement Local et de la Pêche.

La rencontre tend également à associer les agriculteurs à la constitution d'une base de données précises qui favorisera la prise de décisions réalistes et efficaces et aux débats sur les problématiques liées au foncier agricole et à la proposition de solutions dans le cadre d'une perspective globale de réforme du secteur.

HYDRAULIQUE

M. Derbal souligne l'accompagnement et l'appui du secteur de l'hydraulique aux efforts visant à réaliser la sécurité alimentaire

Le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal a affirmé, jeudi à Alger, que ses services s'attelaient à mobiliser tous les moyens nécessaires pour accompagner et appuyer les efforts du secteur agricole en vue de réaliser la sécurité alimentaire.

S'exprimant lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales et présidée par El Hadj Cheikh Berbera, vice-président de l'APN, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Kaouter Krikou et de membres du Gouvernement,

M. Derbal a indiqué que les services du secteur déploient de "grands efforts" dans l'accompagnement et l'appui des efforts du secteur de l'agriculture, pour

assurer son développement et atteindre l'autosuffisance en produits agricole.

Pour ce faire, le ministre a fait savoir que le secteur de l'hydraulique fournit plus de 70% d'eaux mobilisées annuellement au profit de l'irrigation agricole et les opérations d'aménagement des périmètres agricoles à travers les différentes wilayas du pays, relevant que la stratégie du secteur dans la mobilisation des eaux s'appuie sur la construction du plus grand nombre possible de barrages, en vue d'augmenter les capacités de stockage, pour peu que les conditions techniques et financières s'y prêtent.

Répondant à une question sur le devenir du barrage de Yarjana dans la Daïra d'El Ancer (w. Jijel), le

ministre a rappelé que ses services avaient proposé le projet qui n'a pas été inscrit jusqu'à ce jour, tandis que d'autres opérations intervenant dans le cadre du soutien à la commune d'El Ancer ont été inscrites, à l'image de celles relatives à la réalisation d'un forage d'un débit de 30 litres par seconde, ainsi que le raccordement de la commune de Bouraoui Belhadef à un nouveau réservoir d'un volume de 2.000 m3.

Quant à la réalisation du collecteur d'eau, Ali Ouadi Yassel dans la commune de Djilali Ben Amar (w. Tiaret), M. Derbal a affirmé que ses services avaient proposé le projet qui attend son inscription.

En vue de renforcer l'approvisionnement de la

même commune en eau potable, le secteur a inscrit une opération de transfert des eaux depuis le barrage d'Ain Ferah (w. Mascara), sur une distance de 7 km, à partir d'un réservoir de 1.000 m3 implanté dans la même commune et dont le taux d'avancement des travaux est de 60%.

La réception de ce "projet vital" est programmée avant la saison estivale 2025. Ainsi, l'alimentation en eau potable (AEP) au profit de la population de cette commune sera quotidiennement assurée. Pour ce qui a trait à l'accompagnement des agriculteurs de la wilaya, le ministre a fait état de l'octroi de plus de 291 permis de forage de puits agricoles en 2024

COMMERCE

Produits cosmétiques et parfums : la facture d'importation recule de 500 à 58 millions USD (Zitouni)

La facture d'importation des produits cosmétiques, des parfums et des soins pour le corps a reculé à 58 millions USD en 2024, contre plus de 500 millions USD auparavant, a indiqué samedi à Alger le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, Tayeb Zitouni, précisant que cette baisse s'explique principalement par la fabrication de ces produits localement.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite au Salon international de l'industrie cosmétique Cosmetics, dans sa 3e édition qui s'achève ce soir, M. Zitouni a précisé que "l'industrie cosmétique locale a atteint un niveau élevé, couvrant près de 70 % des besoins nationaux", ajoutant que "l'autosuffisance totale a été réalisée pour de nombreux produits de soins pour le corps".

Outre sa contribution à la réduction de la facture d'importation, l'industrie cosmétique locale a réalisé un "saut qualitatif et quantitatif" lui permettant d'être compétitive au niveau international, a affirmé le ministre, mettant en avant la contribution de cette industrie à la création d'emplois et de chaîne de valeur.

Ces chiffres ont été obtenus grâce à la politique de rationalisation des importations et de soutien à la production nationale, conformément aux orientations du président de la République,

M. Abdelmadjid Tebboune, a-t-il poursuivi, soulignant que "l'Algérie dispose de nombreux atouts qui lui permettent d'atteindre ses objectifs dans ce domaine".

Au sujet de l'importation, le ministre a affirmé que les chiffres présentés montrent qu'"il n'y a pas eu de suspension des importations dans ce domaine, comme certains le prétendent, mais une simple rationalisation", ajoutant qu'il existe un surplus dans certains produits locaux, ouvrant ainsi "des perspectives prometteuses pour l'exportation à des prix compétitifs".

Concernant le salon, qui a vu la participation de près de 250 entreprises, M. Zitouni a estimé que la forte présence des exposants était un "indicateur positif" pour l'industrie locale des produits cosmétiques, des parfums et des soins pour le corps, évoquant le rôle des start-up et des diplômés universitaires qui ont impulsé ce secteur.

Selon le ministre, la participation de plus de 17 pays à ce salon "offre l'opportunité de nouer des partenariats".

Par ailleurs, concernant le recensement économique des produits nationaux qui doit débuter lundi prochain, le ministre a affirmé que cette opération, qui concernera 186.000 entreprises productrices dans différents domaines, "permettra d'évaluer les capacités de production du pays".

En ce qui concerne le projet de loi de régulation du marché en cours de préparation, le ministre a assuré que toutes les catégories étaient associées à son élaboration : commerçants, organisations professionnelles, syndicats, fabricants, administrations et importateurs.

Il est élaboré avec l'ensemble des acteurs selon une approche participative pour parvenir à une organisation qui permettra de contenir le marché parallèle et le marché électronique, a-t-il expliqué.

S'agissant des préparatifs en prévision du mois de Ramadhan, M. Zitouni a indiqué qu'au cours des dernières années, une "prise de conscience collective" a été relevée concernant les réductions et les promotions à appliquer durant ce mois sacré, ajoutant que l'organisation du marché et la lutte contre les pénuries et les perturbations étaient des actions menées tout au long de l'année.

INDUSTRIE AÉROSPATIALE

Boeing prévient d'une lourde perte au 4T, plombé par la grève et de nouvelles charges

Le constructeur aéronautique américain Boeing a publié jeudi des résultats préliminaires pour son quatrième trimestre 2024, avec une perte nette par action bien supérieure aux attentes du marché et un chiffre d'affaires légèrement inférieur.



L'avionneur, qui doit présenter la totalité de ses résultats financiers le 28 janvier avant l'ouverture de la Bourse de New York, prévoit en effet un chiffre d'affaires trimestriel de 15,2 milliards de dollars et une perte nette par action de 5,46 dollars.

Le consensus des analystes de FactSet anticipait, avant ces an-

nonces, un chiffre d'affaires de 16,55 milliards de dollars et une perte nette de 1,55 dollar par action. Le groupe a expliqué ces contre-performances par les conséquences de la grève de plus de cinquante jours menée à l'automne par près de 33.000 ouvriers près de Seattle (nord-ouest), qui a paralysé deux usines importantes (737,

777/777X, 767 et plusieurs programmes militaires), et par des charges exceptionnelles de 2,8 milliards de dollars avant impôts. Il avait déjà enregistré 5 milliards de charges au troisième trimestre. Dans les échanges électroniques après la fermeture de la Bourse de New York, l'action Boeing reculait de 0,76%.

ZONE EURO

L'activité économique renoue avec la croissance en janvier

L'activité du secteur privé dans la zone euro a renoué avec la croissance en janvier, après deux mois de contraction, grâce à une moins mauvaise conjoncture dans le secteur manufacturier, selon l'indice PMI Flash publié vendredi par S&P Global.

L'indice calculé sur la base de sondages d'entreprises s'est redressé à 50,2, contre 49,6 en décembre. Un chiffre situé au-dessus de la barre des 50 signale

une croissance de l'activité, tandis qu'un chiffre en deçà reflète une contraction.

"Le secteur privé de la zone euro a affiché des résultats relativement encourageants en ce début d'année 2025", a commenté Cyrus de la Rubia, économiste pour la Hamburg Commercial Bank (HCOB), partenaire de S&P Global.

"Les dernières données PMI Flash mettent en évidence une légère reprise

de l'expansion en janvier, après deux mois consécutifs de contraction", a-t-il expliqué. L'amélioration de la conjoncture s'est largement appuyée sur les performances de l'Allemagne, laquelle a vu son activité globale repartir à la hausse en début d'année", a-t-il noté.

Globalement, la meilleure dynamique dans la zone euro résulte d'une amélioration de la situation du secteur manufactu-

rier. "La récession industrielle a perduré en début d'année, mais la contraction s'est légèrement atténuée par rapport à décembre", a souligné M. de la Rubia. Cette contraction a même atteint son plus faible niveau depuis mai 2024. L'activité du secteur des services a augmenté pour le deuxième mois consécutif en janvier, bien qu'à un rythme modéré et légèrement plus faible qu'en décembre.

ARGENTINE

Moody's relève la note souveraine pour la première fois en 5 ans

L'agence de notation Moody's a relevé la note de crédit souverain à long terme de l'Argentine pour la première fois en cinq ans, passant de "Caa3" à "Ca", citant l'action du gouvernement pour stabiliser les finances extérieures du pays. L'agence américaine a pris en compte notamment l'excédent commercial record

de 18,9 milliards de dollars réalisé par l'Argentine en 2024, reflétant "l'impact des politiques économiques engagées par le gouvernement".

Selon Moody's, l'administration du président Javier Milei a hérité d'une "inflation galopante, de réserves internationales épuisées et de déséquilibres économiques impor-

tants qui ont conduit à une très forte probabilité d'un événement de crédit".

"Un ajustement budgétaire décisif, ainsi que des mesures visant à stopper le financement monétaire ont été mis en place et se sont avérés efficaces pour remédier aux déséquilibres", a souligné l'agence de notation.

Les marchés financiers argentins ont été également "dynamiques grâce aux politiques strictes de déficit zéro, au ralentissement de l'inflation et à l'engagement du gouvernement à honorer ses obligations en matière de dette", a-t-elle encore précisé. Moody's a relevé la note de crédit de l'Argentine, après une dégradation en 2020, lorsque les pourparlers de restructuration de la dette étaient perturbés par la pandémie mondiale, ayant augmenté le risque pour le pays de tomber en défaut de paiement.

APS

MARCHÉS BOURSIERS
Le dollar recule face à l'euro

Le dollar est sans vigueur jeudi, lesté par le manque d'annonces concrètes sur les droits de douane que Donald Trump a brandi tout au long de sa campagne, ainsi que par quelques prises de bénéfices.

Vers 19H10 GMT, le billet vert lâchait 0,12% par rapport à la monnaie européenne, à 1,0423 dollar. Plus tôt, il était descendu jusqu'à 1,0438. Le Dollar Index, qui compare le billet vert à un panier de six devises, abandonnait également 0,12%.

La Bourse de Paris termine en hausse

La Bourse de Paris a terminé en hausse de 0,70% jeudi, à l'issue d'une séance surtout marquée par l'attente de la prise de parole de Donald Trump en visioconférence lors du forum économique mondial de Davos.

L'indice vedette CAC 40 a gagné 55,21 points et s'est établi à 7892,61 points à la clôture, au plus haut depuis le 11 juin. La veille, il avait gagné 0,86%. Depuis le 1er janvier, le CAC 40 affiche une forte progression de 6,94%.

La séance a surtout été marquée par l'attente du discours en visioconférence de Donald Trump au forum économique mondial qui se tient à Davos, en Suisse. Sa prise de parole a débuté à 17H00, peu avant la clôture des Bourses européennes, à 17H3.

Les Bourses asiatiques grimpent dans le sillage de Wall Street

Les Bourses asiatiques grimpaient vendredi dans le sillage de Wall Street et après des déclarations conciliantes de Donald Trump sur la Chine, tandis que le yen se renforçait après le relèvement attendu des taux de la Banque du Japon.

A la Bourse de Tokyo, l'indice vedette Nikkei a terminé la matinée en hausse de 0,59% à 40.192,85 points, et l'indice élargi Topix de 0,62% à 2.768,90 points. Vers 03H30 GMT, la Bourse de Séoul gagnait 0,81% et Sydney 0,36%. Les marchés en Asie étaient encouragés par la solide performance enregistrée jeudi à la Bourse de New York, sur fond de résultats trimestriels d'entreprises.

Les investisseurs surveillaient à la mi-journée l'issue d'une réunion de politique monétaire de deux jours de la Banque du Japon (BoJ): comme attendu, elle a relevé son taux directeur à 0,5% après un statu quo en décembre.

Une telle hausse contribue à rendre plus rémunératrice la devise nippone, qui s'était déjà nettement renforcée ces dernières semaines dans la perspective de cette décision de la BoJ. Après l'annonce de la banque centrale, la monnaie japonaise grimpait de 0,31% face au billet vert à 155,55 yens pour un dollar, vers 03H50 GMT.

70E ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION Les commerçants, un rempart indéfectible aux côtés des moudjahidine face à la tyrannie

A travers leur engagement exceptionnel, les commerçants algériens se sont affirmés comme des acteurs essentiels de la glorieuse Révolution, transformant leurs magasins en véritables bastions de résistance où, avec un esprit indomptable, ils ont défié l'oppression coloniale et contribué de manière décisive à la pérennité et à la réussite du combat pour la liberté.



Dès les premiers jours de la Révolution, ces commerçants ont choisi de s'engager pleinement dans le combat pour la libération nationale, incarnant l'unité du peuple et la solidarité de toutes ses couches sociales dans une lutte commune contre un colonisateur déterminé à déposséder les Algériens de leur terre et de leur identité.

Chaque magasin devenait ainsi un fort, où, derrière des façades modestes, se sont écrits des récits de courage, de dévouement et de sacrifice.

Les commerçants ont joué un rôle déterminant dans la pérennité de la Révolution en assurant un financement régulier.

Selon de nombreux historiens, ils consacraient une part importante de leurs bénéfices à l'acquisition d'armes et à l'ap-

provisionnement des moudjahidine.

Lorsque les leaders de la Révolution, à la suite de son déclenchement le 1er novembre 1954, ont appelé les Algériens à faire des dons financiers, les commerçants ont été parmi les plus engagés à contribuer, leur mobilisation reflétant parfaitement la célèbre citation de Larbi Ben M'hidi : "Jetez la Révolution dans la rue, et le peuple l'embrassera".

Leurs boutiques se sont également muées en centres de communication clandestins.

Elles servaient à transmettre des informations et des messages aux moudjahidine, à stocker des armes, des vivres, et des vêtements, éléments essentiels à la survie des combattants dans des conditions de guerre particulièrement difficiles.

D'après les études relatives à

l'approvisionnement en armement durant la Révolution, les commerçants ont également joué un rôle clé dans l'approvisionnement en matières premières nécessaires à la fabrication d'explosifs, telles que les fils de coton explosifs, le sel de mercure et le plastique.

De plus, les commerçants algériens ont mis à profit leurs réseaux relationnels pour établir des chaînes d'approvisionnement transfrontalières efficaces, transformant les marchés des wilayas frontalières telles que Souk Ahras, Tébessa et Tlemcen en artères vitales pour alimenter la Révolution en armes et en matériel.

En sus de leur soutien financier et logistique, les grèves commerciales ont joué un rôle décisif en exerçant une pression économique sur l'occupant, tout en exprimant un

soutien inébranlable au Front de libération nationale et en sensibilisant l'opinion publique à la cause nationale.

Parmi ces grèves, figure celle organisée par les commerçants de Tlemcen, le 2 avril 1956, en solidarité avec leurs confrères victimes de répressions pour leur engagement dans le mouvement national.

Deux jours après la grève des commerçants de Tlemcen, la ville de Constantine a connu une grève en protestation contre les campagnes de terreur et d'extorsion menées par les autorités coloniales.

La capitale, Alger, n'a pas été en reste.

Le 10 avril de la même année, les commerçants de la Casbah ont fermé leurs commerces après trois jours de deuil consécutifs à l'assassinat d'un jeune commerçant par les forces coloniales.

Le 9 mai de cette même année, plusieurs grèves ont été organisées à Béjaïa et à Batna pour dénoncer la mise en place du couvre-feu.

Le 22 juin, la ville d'Oran a connu une fermeture générale des magasins des commerçants algériens, coïncidant avec la grève des dockers, qui protestaient contre l'assassinat de deux artisans à Alger.

Ces grèves s'ajoutent à une série d'actions de protestation qui ont culminé entre 1956 et 1960, exprimant le rejet catégorique des commerçants de contribuer aux impôts perçus par l'administration coloniale, destinés à financer ses efforts militaires contre la Révolution, et dénonçant les politiques de spoliation des terres et des biens, ainsi que les mesures

d'exclusion des Algériens au profit des colons européens.

Parmi ces actions, la grève de huit jours (du 28 janvier au 4 février 1957) demeure l'une des plus emblématiques, illustrant l'unité des commerçants et du peuple algérien derrière le Front de libération nationale.

Cette grève a permis de démontrer l'unité du peuple algérien et d'envoyer un message fort au monde, exprimant de manière indiscutable le rejet de la colonisation, ce qui a eu un impact majeur pour internationaliser la cause nationale et attirer l'attention des médias internationaux.

Cependant, la participation des commerçants à la Révolution n'a pas été sans conséquences.

Face à ce soutien indéfectible, les commerçants ont été confrontés à de graves représailles : saisies de biens, emprisonnements et exécutions sommaires.

Pourtant, ces menaces n'ont pas entamé leur détermination car, pour eux, soutenir la lutte était un devoir national absolu.

La contribution des commerçants algériens à la Révolution constitue une page glorieuse de l'histoire du pays, qui illustre comment l'ensemble du peuple s'est uni derrière la bannière de la liberté, chacun jouant son rôle dans une lutte multiforme où chaque geste comptait.

Cette mobilisation exemplaire rappelle que l'indépendance ne se gagne pas uniquement par les armes, mais aussi par les sacrifices quotidiens et la solidarité d'un peuple résolu à reconquérir sa dignité.

ARTISANAT/BORDJ BADJI-MOKHTAR La préservation du patrimoine artisanal local soulignée

La nécessité de préserver le patrimoine artisanal et des métiers de la région de Bordj Badji-Mokhtar et sa transmission aux générations futures a été soulignée par des artisans participant à la fête du dromadaire, clôturée ce week-end.

L'association locale "Taourirt pour l'artisanat", spécialisée dans la fabrication des tentes, literie et autres effets vestimentaires traditionnels, ornés de symboles et caractères en Tifinagh, appelle à inculquer et à transmettre ce legs aux futures générations en vue de préserver cette richesse patrimoniale.

Des associations concernées par le patrimoine immatériel

et matériel local, ayant pris part à la fête du dromadaire qui a eu pour cadre la région d'Abbane Ramdane, s'emploient à travers diverses activités artisanales à préserver cette richesse patrimoniale ancestrale, en participant aux différentes manifestations nationales et locales pour la promotion de leur savoir-faire.

Approchées par l'APS, des femmes-artisanes ont salué l'organisation de la fête du dromadaire et ont exprimé leur disposition à contribuer à faire de cette opportunité un rendez-vous annuel national, au regard de son importance socioculturelle, économique et touris-



tique pour la région. Les artisanes de Bordj Badji Mokhtar s'attellent à travers leurs activités artisanales estampillées de signes et symboles amazighs à promouvoir cet héritage, en s'organisant en associations actives pour la valorisation et la promotion des métiers d'artisanat local.

Dans le même sillage, l'Union nationale des paysans algériens

(UNPA) de la wilaya de Bordj Badji-Mokhtar œuvre à la promotion de la fête du dromadaire, comme facteur de développement touristique et source vivrière pour les chameliers de la région, en lui conférant la place économique et culturelle qui lui sied, a indiqué Mabrouk Kerami, membre du secrétariat national de l'UNPA.

DESSALEMENT DE L'EAU DE MER Entrée en phase de débit expérimental de la station Fouka 2 à Tipasa (Sonatrach)

Le groupe Sonatrach a annoncé, dimanche dans un communiqué, l'entrée de la station de dessalement de l'eau de mer Fouka 2 (Tipasa) en phase de débit expérimental.

Cette phase constitue "la première étape de mise en service de la station et de son entrée en phase d'essais techniques en vue d'acheminer les premières quantités d'eau dessalée vers le réseau de distribution", a précisé la même source, rappelant que cette station, une fois sa capacité de production maximale atteinte, contribuera à renforcer les capacités d'approvisionnement en eau potable au profit des habitants des wilayas de Tipasa, Alger et Blida. La capacité de production de cette station, réalisée sous la supervision de la société Algerian Energy Company (AEC), filiale du groupe Sonatrach, s'élève à 300 000 M3/jour, ce qui lui permet de répondre aux besoins de près de 3 millions d'habitants, selon la même source. La station Fouka 2 figure parmi les projets stratégiques approuvés par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre du programme complémentaire de renforcement de la sécurité hydrique en Algérie. Ce programme prévoit la réalisation de cinq (05) stations principales de dessalement de l'eau de mer, chacune d'une capacité de production de 300 000 M3/jour, rappelle la Sonatrach. L'entrée en service progressive de ces stations est prévue avant le mois sacré de Ramadhan, selon la même source.

APS

ETATS UNIS

Los Angeles: les incendies ont détruit pour 350 millions de dollars d'infrastructures

Les incendies de forêt dans le comté de Los Angeles ont endommagé ou détruit des infrastructures publiques d'une valeur d'environ 350 millions de dollars, a rapporté jeudi le journal Los Angeles Times, citant un rapport des autorités locales.



Comme l'indique l'édition, il s'agit d'estimations préliminaires. Dans le même temps, comme attendu, les chiffres vont augmenter. La majeure

partie des dommages causés aux infrastructures urbaine de Los Angeles était liée à l'incendie Palisades, qui a détruit plus de 6.600 constructions et

en a endommagé 890 autres. Outre les infrastructures endommagées, la ville estime à 24 millions de dollars les dépenses pour l'élimination des conséquences des incendies, note le journal. Selon AccuWeather, une société qui produit des prévisions météorologiques pour les médias, le montant total des dommages économiques causés par les incendies de forêt qui font rage en Californie a dépassé les 250 milliards de dollars.

Les incendies ont commencé à se propager dans le comté de Los Angeles le 7 janvier. Selon les météorologues, la propagation rapide du feu s'explique par un temps sec et très venteux. La superficie totale des incendies dans le comté a dépassé les 16.000 hectares. Le feu a détruit plus de 12.300 bâtiments. Selon les dernières informations, 25 personnes ont été tuées.

TEMPÊTE EOWYN

Des centaines de milliers de foyers en Irlande et Royaume-Uni sans électricité

Des centaines de milliers de maisons en Irlande, Irlande du Nord et en Ecosse sont toujours sans électricité dans la nuit de samedi à dimanche après le passage de la tempête Eowyn, d'une puissance exceptionnelle.

La tempête, que le service météo britannique a décrite samedi comme "probablement la plus forte" sur le Royaume-Uni depuis au moins dix ans, s'est abattue sur la région vendredi, tuant une personne, immobilisant des avions au sol et fermant des écoles. L'Irlande a enregistré les plus fortes rafales de vent de son histoire lors de cet épisode et un nouveau phénomène météorologique est at-

tendu sur les deux pays au cours du week-end, la tempête Herminia.

Les services météo britannique et irlandais ont émis de nouvelles alertes à la neige, au verglas, au vent et à la pluie pour les journées de dimanche et de lundi.

Poursuivant ses efforts pour réparer les dégâts causés par la tempête Eowyn, la société irlandaise ESB Networks a déclaré avoir rétabli le courant dans 366.000 foyers, fermes et entreprises samedi soir, mais rapporte que 402.000 personnes sont toujours sans électricité.

En Irlande du Nord, environ 140.000 foyers étaient toujours privés d'électricité en fin d'après-midi,

selon le fournisseur NIE Networks.

En Ecosse, environ 35.000 foyers étaient toujours sans courant dans la nuit de samedi à dimanche.

Des perturbations sont encore signalées sur les routes et les liaisons ferroviaires, aériennes et par ferries, selon le gouvernement écossais.

Le Premier ministre britannique Keir Starmer a discuté avec les dirigeants d'Irlande du Nord et d'Ecosse du soutien que Londres pourrait leur apporter.

Le Premier ministre écossais John Swinney a averti qu'il fallait "se préparer à de nouvelles perturbations" au vu des prévisions météo de la semaine prochaine.

CHINE

Un séisme de magnitude 5,1 secoue Taiwan

Un séisme de magnitude 5,1 a secoué la ville de Tainan, dans la région chinoise de Taiwan dimanche, à 07H38 (heure de Pékin), selon le Centre du réseau sismique de Chine (CRSC).

L'épicentre, situé à une profondeur de 10 km, a été localisé à 23,17 degrés de latitude nord et 120,48 degrés de longitude est, a indiqué le CRSC dans un rapport.

PAYS-BAS

Vol de chefs-d'oeuvre antiques dans un musée après une effraction aux explosifs

Trois bracelets et un casque antique en or, pièce maîtresse d'une exposition, ont été volés dans un musée d'Assen aux Pays-Bas, ont rapporté les médias locaux, après une intrusion dans la nuit de vendredi à samedi à l'aide d'explosifs.

Le musée de Drenthe, situé à Assen dans le nord des Pays-Bas, devait accueillir jusqu'à la fin du week-end l'exposition "Dacie, empire d'or et d'argent", avec de nombreux chefs-d'oeuvre prêtés par la Roumanie.

Vers 03h45 dans la nuit de vendredi à samedi, la police a été informée d'une explosion, indique le musée sur son site internet.

Les voleurs ont emporté trois bracelets royaux ainsi que le casque en or de Cotofenesti, la pièce maîtresse de l'exposition datant des années 450 av.J.-C.

"C'est un jour noir pour le musée d'Assen et le Musée national d'histoire de Roumanie à Bucarest. Nous sommes profondément choqués par les événements survenus la nuit dernière", a réagi le directeur du musée Harry Tupan. "En 170 ans d'existence, il n'y a jamais eu d'incident aussi grave.

Nous éprouvons également une grande tristesse à l'égard de nos collègues roumains", a-t-il souligné, précisant que la police enquêtait. L'explosion a endommagé les locaux du musée, fermé au moins ce week-end.

La police a indiqué coopérer avec Interpol pour mener son enquête. Elle a identifié un véhicule suspect, incendié dans la nuit, et qui pourrait avoir un lien avec ce vol. Les occupants auraient pu monter dans un autre véhicule.

THAÏLANDE

352 écoles fermées à Bangkok en raison de la pollution de l'air

La pollution de l'air à Bangkok a contraint vendredi plus de 350 écoles à fermer, soit environ une centaine de plus que le jour précédent, ont indiqué les autorités municipales.

"L'administration métropolitaine de Bangkok a fermé 352 écoles dans 31 districts en raison de la pollution de l'air", ont indiqué les autorités dans un message partagé sur un groupe officiel de l'application LINE.

Jeudi, plus de 250 écoles avaient déjà été fermées en raison de la pollution et les habitants encouragés à travailler depuis chez eux et à limiter l'utilisation de véhicules dans la ville. Vendredi matin, Bangkok était classée 7e ville la plus polluée au monde par l'organisme de surveillance de la qualité de l'air IQAir. La pollution atmosphérique atteint des pics à cette période de l'année en Thaïlande, comme dans de nombreux pays de la région, en raison d'un air froid et stagnant qui ne permet pas d'évacuer suffisamment les émissions des véhicules et les fumées des brûlés agricoles.

APS

NIGERIA

Un nouvel accident de camion-citerne fait 18 morts

Un accident impliquant un camion-citerne à Enugu, dans le sud-est du Nigeria, a fait 18 morts samedi, une semaine après un accident similaire qui a coûté la vie à au moins 98 personnes, ont annoncé dimanche les autorités.

"Au total, 31 personnes ont été impliquées dans l'accident. 10 ont été secourues avec des blessures

plus ou moins graves, tandis que 3 ont été sauvées.

Malheureusement, les 18 autres victimes ont été brûlées au point d'être méconnaissables", a détaillé l'Agence pour la sécurité routière nigérienne (FRSC) dans un communiqué.

"Les freins du camion-citerne, qui était chargé de carburant, ont lâché et le conducteur a perdu le

contrôle avant de s'écraser sur 17 véhicules, provoquant un incendie qui a brûlé 11 véhicules", a précisé la FRSC.

Peter Mbah, le gouverneur de l'Etat d'Enugu, où a eu lieu l'accident, a demandé à la FRSC de s'assurer que "les camions-citernes transportant de l'essence et des produits inflammables

soient munis d'un dispositif anti-déversement" en cas d'accident ou de panne.

Le 18 janvier, un camion-citerne a explosé après un accident dans l'Etat du Niger (centre), alors qu'une foule s'était rassemblée pour récupérer de l'essence répandue au sol et 98 personnes sont mortes, selon un dernier bilan.

MEXIQUE

56 cadavres découverts dans des fosses clandestines

Cinquante-six cadavres ont été retrouvés dans des fosses communes dans le nord du Mexique, près de la frontière avec les Etats-Unis, a indiqué samedi le parquet en charge de l'enquête.

Les cadavres ont été exhumés dans l'Etat du Chihuahua entre mardi et vendredi, avec l'appui de l'armée, d'après le communiqué du parquet régional sans aucune précision sur la possible identité des victimes.

Des groupes criminels s'adonnent au trafic de drogues,

d'armes et de migrants dans cette partie du Mexique.

Au fil des jours les enquêteurs ont retrouvé des corps, des squelettes complets et des ossements épars, des douilles de balles et des vêtements.

Les restes ont été envoyés aux laboratoires médico-légaux pour déterminer "les causes et l'heure du décès, ainsi que l'identité des victimes", a ajouté le parquet.

Le parquet s'engage à "apporter une sécurité juridique aux familles des victimes".



CONSTANTINE Lancement d'une plateforme numérique destinée à la gestion des urgences médico-chirurgicales (responsable)



Une plateforme numérique destinée à l'organisation des rendez-vous pour des consultations médicales spécialisées et des interventions chirurgicales, vient d'être lancée par la direction de la santé et de la population (DSP) de la wilaya de Constantine, a indiqué, jeudi, la responsable local du secteur, Lynda Bouguira.

Cette plateforme se charge également de la classification des rendez-vous selon l'ordre de priorité, laquelle est donnée aux patients souffrant de pathologies et de troubles cardiaques et d'accidents vasculaires cérébraux (AVC).

Gérée par une équipe de médecins, ce nouveau système numérique permettra aussi "d'alléger la pression exercée sur les établissements publics hospitaliers, d'organiser et de faciliter les opérations d'évacuation des malades entre les structures de santé de proximité et ce, selon l'urgence comme, par exemple, en cas d'accidents de la route", a souligné la même responsable.

La décision de créer ce réseau intervient, selon la même source, en exécution des instructions du ministère de tutelle quant au développement et la promotion des conditions de prise en charge, d'accompagnement et de suivi du parcours thérapeutique des patients dans l'ensemble des communes de la wilaya.

Il est à signaler que ce système, géré par un centre régulateur installé au sein de la DSP, est opérationnel à travers l'utilisation gratuite d'un numéro vert (30-30) fonctionnement 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

HYPERTENSION ARTÉRIELLE Le contrôle régulier préventif recommandé (spécialiste)

Le président de la Société algérienne d'hypertension artérielle (SAHA), Pr Messaoud Saïdani, a recommandé, vendredi à Alger, aux personnes âgées de 40 ans et plus, de "contrôler régulièrement" sa tension artérielle, en guise de prévention contre cette pathologie.



S'exprimant en marge du 21e congrès de la SAHA, Pr Saïdani a indiqué que "l'âge est le principal facteur de risque pouvant induire une hypertension artérielle, d'où l'impératif pour les quarantennaires et plus de contrôler régulièrement leur tension".

Ceci, a-t-il expliqué, au moyen d'"un bilan annuel et de prises de tension aussi fréquemment que possible", du fait, a-t-il dit, que cette pathologie est "silencieuse, asymptomatique et n'est détectée qu'une fois installée, voire parfois tardivement".

Il a ajouté qu'outre l'âge, l'hérédité, ainsi qu'une mauvaise hygiène alimentaire, à laquelle s'ajoutent la sédentarité et l'obésité, constituent d'autres facteurs de risques, conseillant à cet

effet de "consommer plus sain, l'exercice physique et, tout au moins, de souvent bouger".

Pour les patients hypertendus, le président de la SAHA insiste sur "le respect du traitement" qui leur est préconisé, rappelant que l'hypertension artérielle est, avec le diabète, à l'origine des complications cardio-vasculaires.

Abordant les thématiques de cette rencontre de deux jours, Pr Saïdani a indiqué que les participants discuteront de "la vision commune à adopter en matière de prévention, d'exploration et de thérapie de l'hypertension artérielle", notant, à ce titre, que "les nouvelles recommandations internationales préconisent des anti-hypertenseurs associés à petites doses plutôt qu'un seul

médicament à forte dose". "Nous avons commencé en Algérie à appliquer cette recommandation, et ce congrès servira à en informer le plus grand nombre de spécialistes", a-t-il expliqué, ajoutant dans le même contexte que la communauté scientifique internationale favorise actuellement la prise de traitement "non pas à l'heure indiquée par le médecin traitant, mais selon le choix du patient".

L'intérêt étant que de cette façon, l'hypertendu "risque moins d'oublier son traitement, sans que cela n'ait une incidence thérapeutique sur lui", a-t-il précisé, ajoutant que des recommandations seront adoptées au terme de cette manifestation, dans ce sens et concernant d'autres aspects de la pathologie.

CHU D'ORAN

60 interventions chirurgicales liées au cancer des reins réalisées en 2024 (spécialiste)

Le service d'Urologie et de Chirurgie rénale du Centre Hospitalier universitaire CHU Dr Benzerdjeb d'Oran a effectué 60 interventions chirurgicales liées au cancer du rein au cours de l'année 2024, dont plus de la moitié réalisée par chirurgie laparoscopique, a-t-on appris, jeudi, du chef du service, Mahmoud Benatta.

Le même responsable a déclaré à la presse, en marge d'une rencontre scientifique sur le cancer du rein organisée par le service en collaboration avec le service d'oncologie du même établissement hospitalier, que son service "a réalisé des opérations liées à la néphrectomie chez 60 patients au cours de l'année écoulée, dont 35 opérations laparoscopiques (58 pour cent) et ont donné des résultats très satisfaisants".

L'utilisation de la chirurgie laparoscopique est le meilleur moyen pour une récupération meilleure et plus rapide des patients, où le chirurgien fait de petites incisions pour pouvoir insérer le laparoscope, des outils chirurgicaux appropriés et une petite incision pour retirer la partie réséquée du rein ainsi que la tumeur.

Ces opérations réalisées par le service d'urologie et de chirurgie rénale concernent uniquement la néphrectomie totale

ou partielle du rein ou l'ablation de tumeurs, selon la même source, qui souligne que "le traitement de ce type de cancer se fait soit par la chirurgie, soit par la thérapie ciblée".

Selon le professeur Benatta, les facteurs de risque de ce type de cancer sont dus à "une mauvaise alimentation, une obésité excessive, l'hypertension artérielle et le tabagisme".

Le danger de cette maladie réside dans le fait que ses symptômes n'apparaissent qu'au moment où le cancer atteint des stades avancés".

Pour sa part, Dr Seghir Medjhoua Omar, maître assistant au CHU d'Oran, a souligné que ce type de cancer est "le troisième type de cancers des voies biliaires et ses statistiques sont en hausse permanente".

Les patients se présentent souvent à des stades très avancés de la maladie, ce qui met en évidence l'importance de "réaliser des examens réguliers pour dépister ce type de cancer, en particulier chez les personnes âgées de plus de 60 ans", a souligné un spécialiste.

Il a également indiqué que, dans plus de 70 % des cas, ce cancer est détecté par hasard lors d'examen, d'analyses ou de radiographies effectués pour d'autres maladies. Cela rend indispensable le



renforcement des campagnes de sensibilisation sur l'importance du dépistage précoce de cette maladie.

Pour sa part, Dr Soumaya Ghazli, spécialiste en chimiothérapie au service d'oncologie du même CHU, a expliqué qu'"aux stades avancés de la maladie, où aucune intervention chirurgicale n'est possible, "plusieurs types de traitements sont utilisés, comme la thérapie ciblée, qui repose sur des médicaments et d'autres éléments, tels que des anticorps,

pour identifier et attaquer les cellules cancéreuses spécifiques, ainsi que l'immunothérapie, qui vise à renforcer ou à restaurer la capacité du système immunitaire à combattre les cellules cancéreuses".

Lors de cette rencontre, les spécificités du diagnostic et du dépistage du cancer du rein ont été abordées, ainsi que le rôle de l'imagerie médicale dans son identification et les traitements disponibles.

SOUDAN L'OMS appelle à la fin des attaques contre les services de santé



Le directeur général de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a appelé à la fin des attaques contre le personnel et les établissements de santé au Soudan après qu'une attaque de drone contre un hôpital dans la région du Darfour-Nord au Soudan a fait plus de 70 morts et des dizaines de blessés.

"En tant que seul hôpital fonctionnel à El Fasher, l'hôpital maternel universitaire saoudien fournit des services qui incluent la gynécologie-obstétrique, la médecine interne, la chirurgie et la pédiatrie, ainsi qu'un centre de stabilisation nutritionnelle", a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, sur les réseaux

sociaux, samedi. "Nous continuons d'appeler à la cessation de toutes les attaques contre les soins de santé au Soudan et à permettre un accès complet pour la restauration rapide des installations qui ont été endommagées", a déclaré Tedros. Depuis le 10 mai 2024, El-Fasher, une ville considérée comme le centre des opérations humanitaires

des cinq Etats du Darfour, est le théâtre d'affrontements entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide.

Depuis la mi-avril 2023, l'armée soudanaise et les FSR sont entrées en conflit, faisant plus de 20.000 morts et plus de 14 millions de déplacés et de réfugiés, selon les estimations des Nations Unies et des autorités locales.

BURKINA FASO Lancement d'une campagne nationale de vaccination contre la fièvre typhoïde

Le ministre burkinabè de la Santé et de l'Hygiène publique, Robert Kargougou, a lancé à Ouagadougou la campagne nationale de vaccination contre la fièvre typhoïde, au profit de plus de 10 millions d'enfants de neuf mois à 14 ans, a annoncé jeudi soir son ministère

dans un communiqué. "C'est la première fois que le Burkina Faso va utiliser à grande échelle la vaccination contre la typhoïde", a-t-on ajouté, en précisant que cette campagne visait à vacciner environ 10.200.000 enfants du 23 au 29 janvier dans l'ensemble des 70 districts sanitaires

du pays. "C'est une campagne qui est sûre, efficace et qui protège les enfants qui auront bénéficié de ce vaccin. Selon nos estimations, même cinq ans après la vaccination, il y a encore 80% d'immunité conférée aux enfants qui auront reçu ce vaccin", a indiqué M. Kar-

gougou dans le communiqué. La fièvre typhoïde est la huitième cause de décès dans les formations sanitaires au Burkina Faso, selon les autorités sanitaires, qui soulignent qu'elle figure parmi les dix principaux motifs de consultation dans le pays.

FIÈVRE DE LASSA AU NIGERIA 89 cas et 12 décès en une semaine

La fièvre de Lassa continue de se propager au Nigeria, avec 89 nouveaux cas confirmés et 12 décès enregistrés au cours de la deuxième semaine de janvier, a indiqué mercredi l'agence nationale de la santé.

Le Centre nigérian de contrôle et de prévention des maladies (NCDC) a précisé, dans un communiqué, que de nouveaux cas ont été confirmés dans 13 des 36 Etats du pays. Le bilan total des contaminations recensées en 2023

s'élève jusqu'à présent à 143 cas, dont 22 ont entraîné le décès du patient.

En 2024, le pays a enregistré 1187 cas confirmés et 191 décès dans 28 Etats. Les cas de fièvre de Lassa augmentent généralement pendant la saison de sécheresse, qui s'étend de novembre à mai. Identifiée pour la première fois en 1969 dans l'Etat de Borno, au nord-est du Nigeria, la fièvre de Lassa s'est répandue dans plusieurs autres pays africains, notamment au Togo, au Ghana,

au Liberia et en Sierra Leone. Le 23 janvier 2019, le gouvernement nigérian a déclaré l'état d'urgence pour faire face à l'épidémie. L'infection se propage par contact avec l'urine et les excréments des rats et par transmission entre humains, et peut provoquer une fièvre hémorragique mortelle. Le NCDC a exhorté le public à éviter tout contact avec les rats, à protéger tous les aliments des rongeurs et à se laver les mains régulièrement.

VACCIN ANTIPALUDIQUE Près de 10 millions de doses distribuées en Afrique

Près de 10 millions de doses de vaccin antipaludique ont été distribuées en Afrique depuis le lancement il y a un an au Cameroun de la première campagne de vaccination systématique au monde, a indiqué l'Alliance du vaccin (Gavi).

Un an plus tard - une période encore courte d'un point de vue épidémiologique - les autorités sanitaires scrutent les signes de son impact et les premiers

indicateurs sont prometteurs, selon un communiqué de Gavi. Les données publiées en janvier par le Programme élargi de vaccination du Cameroun montrent que 57% des districts ayant reçu le vaccin ont enregistré une baisse des décès liés au paludisme chez les enfants de moins de cinq ans. "Dans un pays à forte charge de morbidité comme le Cameroun, où le paludisme fait plus de 13.000

morts par an et représente près de 30% de l'ensemble des consultations hospitalières, chaque point de pourcentage de réduction des cas, des décès et des consultations représente des vies transformées", a commenté la directrice de Gavi, la docteure Sania Nishtar, dans le communiqué.

"Ces premières données ne sont qu'un petit indicateur de l'impact potentiel sur la santé publique d'un pro-

gramme que nous espérons développer considérablement d'ici la fin de la décennie, afin de protéger des dizaines de millions d'enfants dans le monde et de réduire la pression que le paludisme fait peser sur les systèmes de santé africains", a-t-elle relevé.

Cette maladie transmise par les piqûres de certains moustiques a fait 597.000 morts en 2023.

APS

MARBURG EN TANZANIE L'OMS s'engage à soutenir le pays dans la riposte contre l'épidémie

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) s'est engagée à soutenir la Tanzanie dans la lutte contre l'épidémie de maladie à virus de Marburg (MVD) dans le nord-ouest du pays, ont rapporté des médias, dimanche.

Le Directeur général de l'Agence sanitaire mondiale, Tedros Adhanom Ghebreyesus, cité par les médias, a indiqué que l'Organisation s'est engagée à soutenir les mesures de riposte de la Tanzanie, en déclarant que l'OMS débloquait trois millions de dollars de ses fonds d'urgence, en plus des 50.000 dollars qu'elle avait déjà versés pour soutenir les enquêtes initiales.

Le chef de l'OMS s'est également engagé à continuer d'aider la Tanzanie à maîtriser la deuxième épidémie. Samedi, 1,4 tonne de produits et de fournitures médicales ont été acheminés par avion vers la Tanzanie pour lutter contre l'épidémie dans le nord-ouest du pays.

L'OMS a déclaré sur les réseaux sociaux que les fournitures médicales envoyées depuis leur centre régional d'intervention d'urgence dans la capitale kenyane, Nairobi, à destination de Bukoba dans la région de Kagera, seraient utilisées pour la prise en charge des patients et le contrôle des infections.

Cette aide médicale intervient après la confirmation lundi, par la présidente de la Tanzanie, Samia Suluhu Hassan, de l'apparition d'un deuxième foyer de MVD dans le district de Biharamulo, dans la région de Kagera. Le 15 janvier, l'OMS a déclaré que huit personnes avaient été tuées lors d'une épidémie de MVD dans la région de Kagera.

MPOX Le Kenya enregistre 36 cas

Le Kenya compte actuellement 36 cas de mpx (variole du singe), soit 5 de plus qu'il y a une semaine, a indiqué jeudi la vice-ministre de la Santé, Mary Muriuki. Les derniers cas ont été relevés dans les comtés de Kericho, Taita Taveta, Busia et Kilifi, dans l'ouest et l'est du Kenya.

Les 36 cas sont localisés dans 12 comtés, dont 10 à Nakuru, 8 à Mombasa et 3 à Busia. Il y a également des malades dans la capitale du pays, Nairobi. Mary Muriuki a affirmé dans ce contexte que le ministère de la Santé avait mis en place un système de surveillance fiable capable d'identifier rapidement tout éventuel cas de la maladie. Du 1er janvier 2022 au 30 novembre 2024, 117.663 cas confirmés de mpx, dont 263 décès, ont été signalés dans 127 pays.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, le mpx provient du centre et de l'ouest de l'Afrique. Le premier cas de transmission d'un animal à l'homme a été enregistré en 1970 en République démocratique du Congo.

Le virus se transmet généralement à l'homme des animaux sauvages et provoque d'abord une fièvre et des maux de tête, accompagnés de courbatures, avant la phase d'éruption cutanée. Le taux de mortalité s'établit entre 1 et 10%, "la plupart des décès survenant chez les plus jeunes", selon l'OMS.

DIABÈTE

Du café vert pour contrôler la glycémie

Une substance naturelle présente dans les grains de café vert pourrait contribuer à contrôler la glycémie et donc à lutter contre l'excès de poids.



Il y a un an, lors du Congrès annuel de l'American chemical society, des chercheurs ont présenté une étude montrant que le café vert pouvait faire perdre du poids. Cette étude avait montré que dans deux groupes de personnes en surpoids qui suivaient un régime, celles qui prenaient des gélules de café vert en plus de leur régime, perdaient 10% de poids en plus.

Cette année, lors de ce congrès annuel, le Pr Joe Vinson de l'Université de Scranton, en Pennsylvanie, a présenté la suite de cette étude et montré que les grains de café vert permettent également de contrôler la glycémie chez les personnes en état de pré-diabète ou souffrant de diabète de type 2.

On ne compte plus le nombre d'études scientifiques qui indiquent un lien entre la consommation de café, de thé, de décaféiné et le développement du diabète.

Ainsi, selon une de ces études, chaque nouvelle tasse de café bue dans la journée entraînerait une baisse de 7% du risque de

développer un diabète. Mais désormais, les chercheurs poussent ces études un peu plus loin et se penchent sur les composants de ces boissons, avec l'ambition de mettre au point de nouveaux traitements anti-diabète.

C'est ainsi qu'ils se sont penchés sur le café vert. Une des substances présente dans les grains, l'acide chlorogénique, contribuerait à améliorer le contrôle de la glycémie et à prévenir le diabète.

« Notre étude montre une diminution du risque de diabète de 50% pour les personnes qui consomment 7 tasses de café par jour par rapport à celles qui ne consomment que 2 tasses », a-t-il expliqué.

Même s'il est présent dans les pommes, les pruneaux ou les artichauts, c'est essentiellement dans le café que l'on trouve l'acide chlorogénique : il représente entre 5 et 10% du poids des grains de café vert et un litre de café filtre fournit de 500 à 800 mg d'acide chlorogénique.

3 tasses de café par jour diminuent par 2 le risque de cancer du foie

Selon une étude italienne, consommer 3 tasses de café par jour permettrait non seulement de faire baisser le risque de cancer mais également de cirrhose du foie.

On lit régulièrement des études sur les bienfaits... et méfaits du café sur la santé. La dernière en date montre que la consommation de café peut faire baisser le risque de cancer du foie le plus courant (le carcinome hépatocellulaire ou CHC) de 50%.

La méta-analyse de 16 articles publiée entre 1996 et 2012 a été menée conjointement par l'Institut de recherche en pharmacologie et l'Université de Milan en Italie, le pays du petit Espresso bien serré. L'auteur de l'étude, le Dr Carlo La Vecchia, a expliqué : « Nos recherches confirment des résultats précédents qui avaient déjà montré le café est bon pour la santé et plus particulièrement pour le foie. L'équipe de chercheurs qui a mené l'étude se réjouit car ces résultats s'ajoutent à ceux d'autres études qui avaient montré que le



café aide à prévenir le diabète, connu pour être un facteur de risque du cancer du foie, ainsi que la cirrhose. Le Dr La Vecchia a ajouté : « On ne sait toujours pas pourquoi la consommation de café joue un rôle préventif contre le cancer du foie. En tout cas, cette action est limitée en comparaison d'autres moyens de prévention ».

En effet, le cancer du foie peut être évité grâce à la vaccination contre l'hépatite B, la surveillance du virus de l'hépatite C et la réduction de la consommation d'alcool. Ces 3 mesures peuvent, à elles-seules, éviter 90% des cas de cancer du foie de type CHC. Le tabac, l'obésité et le diabète augmentent également le risque de souffrir d'un cancer du foie.

Sachant que le cancer du foie est le 6^e type de cancer le plus courant dans le monde, il est important de connaître les moyens de le prévenir... et de ne pas se priver d'un petit café le matin pour bien commencer la journée.

Insolite : boire du café rend optimiste

Et si boire une tasse de café pouvait vous aider à voir la vie en rose ? Une étude allemande a découvert que le café pouvait nous aider à repérer le positif dans une situation donnée. Explications.

Le café, un outil pour positiver. Des chercheurs de la Ruhr University en Allemagne ont remarqué au cours d'une expérience que deux à trois tasses de café aident à repérer les mots positifs dans une phrase. Le test mené sur 66 volontaires a consisté à repérer aussi rapidement et précisément que

possible dans une liste de mots définissant sur un ordinateur, les termes qui existaient vraiment. La moitié des volontaires ont pris un comprimé de lactose qui n'a eu aucun effet sur les résultats de l'expérience.

L'autre moitié s'est vue administrer 200 mg de caféine 30 minutes avant le début du test, soit l'équivalent de 2 ou trois tasses de café. Résultat, le groupe « caféine » a été 7% plus précis pour reconnaître les mots positifs. Ce qui a amené les scientifiques à conclure que la caféine peut améliorer les fonctions

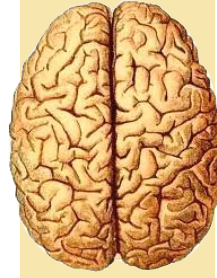
mentales vis-à-vis de certains stimuli comme les mots positifs. En effet, si le test a fonctionné sur des mots positifs comme « heureux », aucune différence n'a été constatée pour des mots neutres ou à connotation négative comme « mauvais ».

Trois tasses de café permettraient donc de voir les choses sous un jour meilleur. Ça tombe bien, aux dernières nouvelles, le café rallongerait l'espérance de vie ! Vous reprendrez bien une petite tasse ?



ADOS

Boire du café stimule leur mémoire



La consommation modérée de café chez les adolescents, en particulier chez les jeunes filles, améliorerait les capacités cognitives.

Le petit noir a décidément la cote. Alors que depuis les années 70, la consommation de café a connu une croissance exponentielle de 70 %, plusieurs études justifient cet engouement en en vantant les bienfaits. Boire deux à trois tasses de café par jour renforcerait la vigilance, rendrait plus optimiste, préviendrait la récurrence du cancer du sein. Le café permettrait même de vivre plus longtemps. Cette fois-ci une étude américaine s'est intéressée aux effets d'une consommation modérée de caféine sur les adolescents au sens large (sous forme de café, de boisson énergisante, ou de soda). Les conclusions ont été présentées à une conférence de la Nutrition de l'American Society for Experimental Biology. Le Pr Jennifer Temple de l'Université de Buffalo, a analysé l'effet de la caféine sur 96 adolescents garçons et filles quand il s'agissait de passer des tests de mémoire ou des tests cognitifs. Certains ont consommé du placebo, d'autres de la caféine. Résultat, les ados consommateurs de caféine ont obtenu de meilleurs scores aux tests de mémoire. Les jeunes filles en particulier ont répondu encore plus positivement à la caféine que les garçons à certains moments de leur cycle menstruel. Pour la chercheuse, ces différences de réaction à la caféine selon le sexe pourraient aider à développer de nouveaux traitements contre les addictions à la drogue basés sur le sexe.

5 tasses de café augmentent le risque d'obésité

Et si à haute dose le café était nuisible pour la ligne ? C'est ce que suggère une étude australienne.

L'excès de caféine est soupçonné de créer des problèmes d'insomnie, des maux de tête, et de la tachycardie. Des chercheurs australiens pensent que cette hyperconsommation pourrait aussi surexposer au diabète, au surpoids voire à l'obésité. C'est à partir de 5 tasses de café par jour que l'on augmenterait les risques.

Cette nouvelle étude, publiée dans le *Journal of Agricultural and Food Chemistry*, prend à contrepiéd de précédents travaux qui vantaient les bienfaits du petit noir pour réduire le risque de diabète. Le polyphénol étil supposé profiter aux cellules en augmentant leur sensibilité à l'insuline, limitant l'hypertension et réduisant l'accumulation de gras. Sauf que, selon les chercheurs australiens, ces bénéfices sont valables jusqu'à un certain seuil. Ils s'inversent à haute dose.

« Les effets sur la santé du café dépendent de la dose consommée. Jusqu'à trois à quatre tasses par jour, on



conservent encore ce côté protecteur contre les maladies cardiovasculaires et le diabète », explique Vance Matthews, du Western Australian Institute for Medical Research et co-auteur de l'étude. Mais les bénéfices

s'arrêtent à partir de cinq à six tasses par jour, comme l'ont montrées les souris qui ont servi de cobayes pour la démonstration.

Les polyphénols contenus dans le café n'ont plus joué leur

rôle quand les souris consommèrent l'équivalent de cinq à six tasses de café. Elles ont stocké plus facilement les graisses et ont affiché plus de difficultés à réguler l'insuline dans le sang.

Insolite : le café diminue le risque d'accident chez les chauffeurs routiers



Les conducteurs de poids lourds qui consomment de la caféine auraient moins d'accidents que ceux qui n'en boivent pas, selon une étude australienne.

Contre la fatigue au volant, boire du café s'avère réellement efficace. C'est un secret de Polichinelle chez les chauffeurs de poids lourds habitués à faire de la route sur de longues distances, sans beaucoup dormir. Une étude du *British Medical Journal* confirme les vertus stimulantes de la caféine obtenue dans le café, le thé ou encore les boissons énergisantes, pour lutter contre les épisodes de somnolence. L'enquête a été menée entre 2008 et 2011 auprès de conducteurs de camions d'au moins 12 tonnes. 530 chauffeurs avaient connu un accident de la route sur les douze derniers mois contre 517 qui n'en avaient eu aucun. Les chauffeurs qui consomment de la caféine auraient 63% de risque en moins d'avoir un acci-

dent de la route comparé à ceux qui n'en consomment pas.

Vigilance au volant : la caféine ne remplace pas le sommeil

« La caféine semble efficace pour améliorer la vigilance au volant, mais elle devrait être envisagée dans une stratégie saine de gestion de la fatigue. Précisent les auteurs de l'étude. Les boissons énergisantes et le café ne remplacent pas le sommeil. Autrement dit, rien ne sert de boire de la caféine si on ne pense pas à côté à s'aménager des temps de pause réguliers, des siestes et des horaires de travail adaptés. »

Une récente étude parue dans *Plus Omega* révèle une autre astuce que la caféine pour les conducteurs qui ont peur de s'endormir au volant : une lumière bleue. Cette lumière fixée sur le tableau de bord favoriserait l'arrêt de la sécrétion de la mélatonine, l'hormone dite « du sommeil » responsable de la baisse de la vigilance la nuit.

SITUATION DANS L'EST DE LA RD CONGO

La MONUSCO relocalise temporairement une partie de son personnel stationné à Goma

La Mission des Nations Unies en République démocratique du Congo (MONUSCO) a annoncé, samedi, la relocalisation temporaire de son personnel non essentiel stationné à Goma qui fait face à une recrudescence des hostilités.



Cette annonce, qui fait suite à la détérioration de la situation sécuritaire dans la province du Nord-Kivu, dont Goma est le chef-lieu, concerne principalement les effectifs administratifs et autres personnels de la MONUSCO capables de continuer à remplir leurs fonctions à distance.

"Cette mesure vise à garantir la sécurité du personnel tout en maintenant les opérations es-

sentielles de l'ONU dans la province", a précisé le bureau du porte-parole de la MONUSCO, dans un communiqué de presse.

"Cette relocalisation n'affecte en rien l'engagement indéfectible des Nations Unies à fournir une aide humanitaire et à protéger les civils au Nord-Kivu", a par ailleurs déclaré la Mission.

Depuis le début de l'année, les combats intensifs au Nord-Kivu et au Sud-Kivu ont causé le

déplacement de plus de 400.000 personnes, selon le Haut-Commissariat de l'ONU pour les réfugiés (HCR).

La MONUSCO a précisé que l'ONU collabore étroitement avec ses partenaires humanitaires et les autorités nationales pour faire en sorte que l'aide vitale parvienne à ceux qui en ont le plus besoin et prévenir toute menace contre les civils.

La Mission a précisé que la relocalisation

temporaire du personnel serait réévaluée en fonction de l'évolution de la situation sur le terrain, l'objectif étant de restaurer pleinement sa présence dès que les conditions le permettront. La MONUSCO a réaffirmé "l'engagement profond" de l'ONU envers les populations du Nord-Kivu et de la RDC, ainsi qu'en faveur de la paix, de la stabilité et du développement dans la région.

L'UA exprime sa préoccupation

L'Union africaine (UA) a exprimé samedi sa préoccupation face à la situation dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), confronté à une recrudescence des hostilités.

Dans un communiqué publié sur le site de l'UA, le président de la Commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, note "avec vive préoccupation les menaces

qu'une telle évolution fait peser sur les efforts inlassables et significatifs entrepris dans le cadre des deux mécanismes africains, notamment le processus de Luanda conduit par Joao Manuel Lourenço, président de l'Angola". Il a exprimé son "soutien sans réserve" à "de tels efforts qui sont "la seule voie pour résoudre la tension persistante" dans la région. Le respon-

sable de l'UA a appelé à la "stricte observation d'un cessez-le-feu et la cessation immédiate de toutes les hostilités".

Enfin, il a lancé un appel urgent à la communauté internationale aux fins de "mobiliser tous les soutiens possibles aux populations victimes des graves dommages collatéraux de cette guerre en extension".

L'Allemagne appelle ses ressortissants à quitter l'est de la RDC

L'Allemagne a appelé samedi ses ressortissants à quitter la région provinciale du Nord-Kivu, dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), théâtre de combats entre le groupe armé M23 et l'armée congolaise.

"Les ressortissants allemands qui se trouvent

dans la province du Nord-Kivu sont invités à quitter le pays", a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un avis publié sur son site internet.

"Les voyages non indispensables dans les autres régions de la République démocratique du Congo, y compris la

capitale Kinshasa, sont actuellement déconseillés", a-t-il ajouté.

La veille, les ambassades américaine et française en RDC et le ministère des Affaires étrangères britannique avaient aussi appelé leurs ressortissants à quitter Goma, capitale du Nord-Kivu encerclée

par les combats. Après l'échec d'une médiation RDC-Rwanda sous l'égide de l'Angola, le M23 a repris du terrain ces dernières semaines et les combats se sont intensifiés autour de Goma, qui compte un million d'habitants et au moins autant de déplacés.

Le M23 menace Goma, 13 soldats étrangers tués

Treize soldats étrangers dont trois Casques bleus ont été tués ces derniers jours dans des combats dans l'est de la RDC où le conflit s'est intensifié entre l'armée congolaise et le groupe armé du M23 qui menace la grande ville de Goma.

Le M23 a gagné du terrain ces dernières semaines. Il encercle désormais presque complètement la capitale de la province du Nord-Kivu, Goma, qui compte un million d'habitants et au moins autant de déplacés.

Deux soldats sud-africains et un uruguayen de la mission des Nations unies en République démocratique du Congo (Monusco) ont été tués dans les combats, selon les armées des deux pays. La Monusco, qui compte quelque 15.000 soldats, a annoncé vendredi être "activement engagés dans des combats intenses" contre le M23 avec une de ses unités d'élite (Forces de réaction rapide, QRF).

Sept autres Sud-Africains et trois Malawites engagés dans la SAMIRDC, la force régionale de la

Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), ont également été tués, toujours selon les armées nationales. Ces deux forces d'appui régionales ont été déployées dans l'est de la RDC fin 2023.

La SAMIRDC compte notamment 2.900 soldats Sud-Africains. Samedi, l'Union africaine (UA) a exhorté à la "cessation immédiate" des combats et réclamé "la stricte observation du cessez-le-feu convenu entre les parties".

APS

La SADC condamne les récentes attaques contre sa mission militaire dans l'est du pays

La Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) a condamné les récentes attaques contre sa mission militaire régionale, menées par le groupe armé du Mouvement du 23 mars (M23) dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC).

Le 22 janvier, le groupe armé M23 a attaqué la mission de la SADC en RDC, a indiqué le secrétariat de la SADC depuis son siège à Gaborone, la capitale du Botswana, dans un communiqué relayé samedi par des médias.

"De telles actions portent atteinte à la souveraineté, à l'intégrité territoriale, à la paix et à la sécurité de la RDC et de la région de la SADC", a précisé l'Organisation. "Bien que la SADC ne soit pas en mesure de préciser le nombre de personnes blessées ou décédées au cours de ces attaques, elle souhaite un prompt rétablissement aux blessés et adresse ses sincères condoléances aux pays et aux familles des personnes décédées", a-t-elle ajouté dans son communiqué.

Selon la SADC, la poursuite de l'expansion territoriale par le groupe armé M23 ne fait qu'exacerber la situation humanitaire et sécuritaire "déjà désastreuse" dans l'est de la RDC, et qui a fait des milliers de morts et forcé des millions de personnes dans la province du Nord-Kivu, à fuir leur foyer, en particulier des femmes, des enfants, des personnes âgées et des handicapées.

La SADC a accusé le groupe armé M23 de contrevenir au processus de paix de Nairobi et au cessez-le-feu négocié par le président angolais Joao Lourenço.

Lors du sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la SADC qui s'est tenu à Harare, la capitale du Zimbabwe, en novembre 2024, la mission de la SADC en RDC a été prolongée d'un an, jusqu'en décembre 2025.

SOUDAN
L'armée soudanaise annonce avoir brisé le siège de son QG à Khartoum

L'armée soudanaise a brisé le siège imposé par les Forces de soutien rapide (FSR) à son centre de commandement dans le centre de Khartoum, a annoncé l'armée. L'armée a annoncé vendredi dans un communiqué "avoir brisé avec succès le siège de l'une des plus grandes installations militaires de la ville, situé à Khartoum Bahri.

Les troupes ont ensuite traversé le Nil pour rejoindre les forces du centre de Khartoum, qui étaient également assiégées". La capitale du Soudan, Khartoum, comprend trois villes principales - Khartoum, Omdurman et Bahri - séparées par le Nil.

Le Soudan est, depuis avril 2023, en proie à un conflit meurtrier entre l'armée soudanaise et les FSR faisant quelque 20.000 morts, selon les dernières données de l'ONU.

Le conflit a provoqué également la plus grande crise de déplacement de population au monde, forçant plus de 14 millions de personnes, soit environ 30 % de la population, à quitter leur foyer, selon les Nations Unies. On estime que 3,2 millions de personnes ont fui vers les pays voisins, notamment le Tchad, l'Egypte et le Soudan du Sud.

PALESTINE

France : menacé de dissolution, le Collectif Palestine Vaincra appelle à "faire front" contre une décision "purement politique"

Menacé de dissolution, le Collectif Palestine Vaincra appelle à "faire front" contre cette décision "purement politique", dénonçant la "criminalisation croissante" en France du mouvement de solidarité avec la Palestine et la "radicalisation autoritaire" du gouvernement français.

"Cette décision purement politique intervient au terme d'une campagne de diffamation menée par l'extrême droite (sioniste) et ses relais en France", accuse le Collectif sur son site internet, soulignant que la menace de sa dissolution est "un pas de plus dans la criminalisation du mouvement de solidarité avec la Palestine".

"C'est bien l'ensemble des organisations progressistes et solidaires qui sont visées aujourd'hui à travers cette attaque. Plus que jamais, nous devons faire front contre cette offensive li-

berticide gravissime et ces atteintes récurrentes aux droits les plus élémentaires d'association et d'expression", écrit-il.

En février 2022, l'ex ministre de l'Intérieur Gérard Darmanin avait annoncé sur les réseaux sociaux son intention de dissoudre le Collectif Palestine Vaincra à la demande du président français, Emmanuel Macron, pour "appeler à la haine, à la violence et à la discrimination".

Le 9 mars, le décret de dissolution est adopté en Conseil des ministres et publié le lendemain au Journal Officiel. Le Collectif Palestine Vain-

cra dépose alors un recours devant le Conseil d'Etat. Saisi en urgence, le juge des référés décide de suspendre le décret le 29 avril 2022 considérant que les prises de positions du Collectif "ne constituaient pas un appel à la discrimination, à la haine ou à la violence ou des agissements en vue de provoquer des actes de terrorisme". Après plus de 2 ans et demi d'attente, une audience sur le décret de dissolution du Collectif Palestine Vaincra se tiendra au Conseil d'Etat lundi. "La décision sera rendue dans un délai de 2 à 3 se-

maines", indique le Collectif, exprimant son souhait que les juges du Conseil d'Etat "confirment les arguments de fond et sans ambiguïtés qui les ont amenés à suspendre la dissolution".

"Le risque d'une telle dissolution est un enjeu majeur face à la criminalisation croissante du mouvement de solidarité avec la Palestine et la radicalisation autoritaire du gouvernement français", relève le Collectif, soutenant que cette dissolution administrative est "un outil qui vise à faire taire l'expression de (ses) positions".

Ghaza a un besoin urgent de spécialistes et d'enquêteurs pour l'identification des victimes (ONG)

L'Observatoire euro-méditerranéen des droits de l'Homme (Euro-Med Human Rights Monitor) exhorte la communauté internationale à "exercer une véritable pression" sur l'entité sioniste pour qu'elle garantisse rapidement l'entrée inconditionnelle d'équipes techniques, de spécialistes de la médecine légale et d'enquêteurs internationaux dans la bande de Ghaza, ainsi que du matériel nécessaire pour aider à l'identification des victimes.

"Ces mesures aideront les Palestiniens de la bande de Ghaza à retrouver les corps des victimes dans les débris et dans les zones que les forces (sionistes) ont occupé, à identifier les victimes et à localiser les endroits où se trouvent celles qui n'ont pas été retrouvées, a-t-il expliqué dans un communiqué.

Pour cette ONG, ces actions sont "essentiels", non seulement pour préserver les droits des familles à connaître le sort de leurs proches et à enterrer ceux qui ont été tués dans la dignité et le respect, mais aussi pour garantir que les auteurs du génocide à Ghaza "répondent de leurs actes".

Selon l'Observatoire, les visites urgentes sur le terrain au cours des premiers jours du cessez-le-feu, menées par ses équipes de terrain ont permis de "documenter un grand nombre de corps palestiniens tués par les bombardements (sionistes) au cours des derniers

mois, dont beaucoup sont presque complètement décomposés".

Jugeant "essentiel" de fournir aux équipes de secours locales du matériel spécialisé et des équipes techniques pour les aider à récupérer les victimes sous la masse de débris enchevêtrés, cette organisation plaide également pour l'envoi à Ghaza d'équipes d'experts composées d'enquêteurs internationaux et de spécialistes de la médecine légale.

Ces équipes "sont nécessaires de toute urgence pour identifier les victimes, en particulier les corps décomposés difficiles à identifier", a-t-elle ajouté.

Les premières estimations montrent que plus de 11 000 personnes sont portées disparues, y compris de nombreuses personnes dont les familles présument qu'elles ont été tuées dans les zones d'incursion militaire sioniste ou qui restent coincées sous les débris à la suite de bombardements, ainsi que d'autres qui ont disparu dans les prisons de l'occupation sioniste.

En plus de soutenir les efforts internationaux pour obliger l'entité sioniste à répondre de ses crimes à Ghaza, la présence d'équipes médico-légales spécialisées permettra de "préserver les preuves nécessaires pour poursuivre ceux qui s'en sont rendus coupables", a affirmé cet Observatoire. Pour éviter la perte de ces preuves

ou la manipulation des enquêtes, l'Observatoire estime "crucial" de disposer des moyens nécessaires pour "documenter l'état des corps des victimes conformément aux normes des droits de l'homme".

Des experts internationaux, a-t-il poursuivi, "doivent superviser l'exhumation des corps et le processus d'identification des victimes conformément aux protocoles internationalement reconnus, en veillant à ce que la dignité des victimes et les droits des familles soient respectés tout au long de ces opérations".

"Ces infractions doivent être enregistrées comme preuve afin de faciliter la poursuite de leurs auteurs", a-t-il encore ajouté.

Cette ONG préconise, à ce titre, l'envoi "immédiatement" à Ghaza d'équipes de la Cour pénale internationale afin de "garantir des enquêtes indépendantes et approfondies, rassembler et préserver les preuves, écouter directement les victimes et les témoins, établir un bureau permanent dans la bande de Ghaza pour pouvoir accomplir leurs tâches aussi efficacement que possible, accélérer les processus et élargir la portée de leurs enquêtes pour inclure le crime de génocide, et émettre des mandats d'arrêt contre toutes les personnes impliquées, pour qu'elles soient tenues pour responsables de leurs crimes et traduites en justice".

L'ordre de quitter El-Qods délivré par l'entité sioniste à l'UNRWA, "contraire au droit international" (ONU)

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a déclaré dimanche que l'ordre de quitter ses locaux d'El Qods qu'il a reçu de la part des autorités sionistes, était "contraire au droit international".

Dans un communiqué publié sur son site, l'UNRWA a déclaré que l'entité sioniste lui avait ordonné de quitter tous

les locaux d'El Qods-Est occupée et de cesser ses opérations d'ici le 30 janvier 2025, affirmant que cet ordre était "en contradiction avec les obligations du droit international des Etats membres de l'ONU".

L'Office a ajouté que les locaux des Nations Unies étaient "inviolables et bénéficient de privilèges et d'immunités en vertu de la Charte des Nations Unies".

"Les biens et actifs de l'UNRWA, y compris ceux situés à El Qods-Est, sont à l'abri de toute perquisition, réquisition, confiscation, expropriation et de toute autre forme d'ingérence", a rappelé l'agence onusienne.

Elle a estimé que les affirmations des autorités sionistes selon lesquelles l'UNRWA n'avait pas le droit d'occuper les locaux "sont sans fonde-

ment" et "alimentent la rhétorique anti-UNRWA, mettant en danger les installations et le personnel de l'Office".

L'entité sioniste "doit prendre toutes les mesures appropriées, conformes aux obligations du droit international, pour garantir que les biens et les installations de l'UNRWA soient respectés et protégés", a conclu l'Office.

APS

LIBAN

Joseph Aoun: "La souveraineté du Liban et l'unité de son territoire sont inébranlables"

Le président libanais Joseph Aoun a déclaré dimanche que la souveraineté du Liban et l'unité de son territoire étaient "inébranlables", à la suite de tirs sionistes qui ont fait des martyrs et des blessés parmi les Libanais qui tentaient de regagner leurs foyers dans certaines localités du Sud.

"Je vous appelle à faire preuve de retenue et à avoir confiance en l'armée libanaise, qui veille à protéger notre souveraineté et notre sécurité, et à assurer votre retour en toute sécurité dans vos maisons et vos localités", a déclaré Aoun, selon l'agence de presse libanaise (AND).

Trois Libanais sont tombés en martyrs et 44 autres ont été blessés dimanche par des tirs sionistes alors qu'ils tentaient de regagner leurs villes du sud du pays, indique le ministère de la Santé libanaise, dans un nouveau bilan.

Ce dimanche, le délai de 60 jours imparti à l'armée sioniste pour se retirer du sud du Liban a expiré, conformément à l'accord de cessez-le-feu, entré en vigueur le 27 novembre 2024, tandis que les forces sionistes continuent d'être présentes dans certaines zones du sud du Liban, en violation de l'accord, selon des médias libanais.

GRÈCE

Aucun vainqueur à l'issue du premier tour de la présidentielle

Le Parlement Grec a échoué à élire un nouveau président à l'issue du premier tour de l'élection présidentielle de samedi, ont rapporté dimanche des médias. Konstantinos Tasoulas, proposé par le parti de droite au pouvoir, Nouvelle Démocratie (ND), a recueilli 160 voix, manquant de 40 voix le seuil nécessaire pour une victoire immédiate.

Louka Katseli, économiste et politicien soutenu par le parti de gauche SYRIZA et la Nouvelle Gauche, a obtenu 40 voix, tandis que Tasos Giannitsis, vétéran de la politique et soutenu par le PASOK, a obtenu 34 voix.

Kostas Kyriakou, candidat du parti d'extrême droite Nikh, a quant à lui obtenu 14 voix. Un deuxième tour, prévu vendredi prochain, exigera à nouveau qu'un candidat obtienne le soutien de 200 députés pour être élu. En Grèce, le Premier ministre est la principale figure politique du pays, tandis que le président dispose d'un rôle essentiellement symbolique.

COLOMBIE

La président propose au Venezuela d'affronter "ensemble" la guérilla de l'ELN

Le président de la Colombie, Gustavo Petro, a proposé samedi au Venezuela d'affronter "ensemble" la guérilla de l'ELN, contre laquelle Bogota vient de lancer une offensive militaire à la frontière après des affrontements qui ont fait au moins 80 morts et 38.000 déplacés depuis une semaine.

M. Petro réagissait à une déclaration du ministre vénézuélien de la défense, Vladimir Padrino, qui a exprimé son intention de "collaborer" avec son voisin pour "consolider la paix". "Il suffit de passer à la pratique ensemble. Le marteau et l'enclume" contre l'Armée de libération nationale (ELN), la dernière guérilla constituée comme telle en Colombie, a déclaré le président colombien.

Bogota a annoncé vendredi avoir lancé une offensive militaire à la frontière avec le Venezuela contre les guérilleros d'extrême gauche de l'ELN, qui tente d'affirmer son contrôle sur une partie de la région frontalière du Catatumbo.

Depuis le 16 janvier, l'ELN a pris pour cible des dissidents des Forces armées révolutionnaires de Colombie (FARC) non signataires de l'accord de paix en 2016, ainsi que des civils. Plus de 80 personnes ont été tuées et au moins 38.000 déplacées par ces violences.

L'armée colombienne a diffusé des images de tirs d'artillerie lourde et de l'arrivée à Catatumbo d'une douzaine de véhicules blindés. Elle dit avoir déployé plus de 9.000 soldats dans cette région qui abrite des routes du trafic de drogue et des plantations de coca, l'ingrédient principal de la cocaïne, dont la Colombie est le premier producteur mondial.

Son commandant, le général Luis Emilio Cardozo, a annoncé samedi qu'au moins 104 dissidents des FARC avaient remis leurs armes à l'armée, dont 65 au cours des dernières 24 heures. Dans ce groupe, 54 sont colombiens et 11 vénézuéliens, a-t-il précisé, ajoutant que ses soldats avaient à cette occasion saisi des dizaines d'armes, d'explosifs et des milliers de munitions. L'armée colombienne a indiqué avoir mené dès vendredi de premiers combats dans cette zone montagneuse. La Colombie replonge ainsi dans l'une des pires crises sécuritaires de ces dernières années, anéantissant les espoirs du gouvernement de désarmer l'ELN avec laquelle il avait relancé le dialogue de paix en 2022.

HÉRITAGE

Mohamed Kouassi, le Moudjahid et le pionnier de la photographie en Algérie

Le photographe et Moudjahid Mohamed Kouassi (1922-1996) a laissé un héritage photographique précieux, à travers lequel il a immortalisé l'action militante et la glorieuse marche du peuple algérien vers son indépendance, accompagnant sur le terrain militants et dirigeants politiques et mettant à nu la diplomatie propagandiste et mensongère de l'administration de la France coloniale.

Depuis son enfance, Mohamed Kouassi vouait un amour indéfectible à sa Patrie et à la photo, mettant, dès les années 1940, son objectif au service de la résilience des Algériens à recouvrer leur Indépendance et dénonçant, grâce à sa capacité à saisir les moments-témoins de l'histoire, les innombrables atteintes graves aux valeurs universelles des droits de l'Homme, délibérément commises par l'armée coloniale et que l'administration française cherchait à taire et obscurcir à travers ses relais médiatiques et sa diplomatie propagandiste et mensongère.

Le regretté prenait des photos qui restituèrent les mouvements des combattants et des moudjahidines algériens, à l'intérieur et à l'extérieur, ainsi que lors de forums internationaux, rapportant en images, les plus importantes réunions qui avaient marqué les moments décisifs de l'Algérie en guerre, jusqu'à devenir le photographe officiel et attitré du Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA).

Surnommé le "Photographe du Front de Libération National", après avoir rejoint la troupe artistique du FLN fondée en Tunisie en 1958, Mohamed Kouassi visitera les camps des réfugiés, les bases de l'Armée de libération nationale et assistera aux réunions des dirigeants de la révolution, immortalisant à chaque fois, ces moments historiques dans la vie de la Révolution algérienne.

L'écrivain et chercheur dans le patrimoine, Abdelkader Bendamache, a salué l'évocation de ce grand combattant, au moment où l'Algérie célèbre le soixante-dixième anniversaire du déclenchement de la révolution, le qualifiant de "géant de l'image" qui a pris "la responsabilité d'enregistrer une partie importante de l'histoire et de la mémoire de l'Algérie, représentées par la Glorieuse révolution, et la lutte du peuple algérien pour l'Indépendance de l'Algérie."

M. Bendamache a déclaré à l'APS

qu'il "a connu de près le regretté durant les années 1980", le qualifiant de "patriote attachée à l'Algérie et fidèle à la mémoire des martyrs", ajoutant qu'"il aimait parler de questions d'art et d'artistes et était très humble lorsqu'il abordait son parcours de photographe-militant de la cause nationale". Selon l'écrivain-chercheur, Kouassi est l'une des "figures majeures de la troupe artistique du FLN, dont faisait partie son épouse, la militante Safia Kouassi", soulignant que de nombreuses expositions, organisées en son honneur, à Alger, Oran et ailleurs, l'avaient consacré comme "l'un des acteurs marquants de la lutte contre l'occupant français".

La photographie au service de la Révolution

Né à Blida en 1922, Mohamed Kouassi a grandi à Alger, une ville qu'il affectionnait particulièrement avec sa vieille cité, la Casbah et ses anciens quartiers et venelles, dont il avait soigneusement conservé les clichés qui témoignent encore de ses habitants autochtones et leur condition de vie précaire durant l'occupation française.

Militant de première heure au sein du Parti populaire algérien (PPA) et du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD), Mohamed Kouassi avait montré de prime abord son savoir faire en enregistrant les réunions et manifestations du mouvement national.

En 1946, il part avec sa femme, Safia, à Paris (France), où il avait trouvé du travail, tout en poursuivant une formation professionnelle dans l'art de la photographie.

Neuf ans après (juillet 1955), il adhère à l'Union générale des étudiants musulmans algériens (UGEMA), puis à la Fédération du FLN en France, où il a trouvé le lieu idéal de lutte et d'engagement pour la cause nationale, après s'être entouré d'étudiants et d'intellectuels

avec qui, il partageait les mêmes aspirations libérales.

En août 1957, le couple Kouassi avait participé avec la délégation de l'UGEMA à la représentation de l'Algérie au Festival mondial de la jeunesse à Moscou, (capitale de l'Ex-

Union soviétique), où le reporter infatigable de la cause nationale avait exploité une série de photos-témoins pour faire connaître les objectifs de la révolution algérienne, au péril de sa vie, car devenu une cible potentielle et importante des services secrets français.

Après avoir rejoint la troupe artistique, Mohamed Kouassi visitera les camps de réfugiés, les bases de l'Armée de libération nationale et assistera aux réunions des dirigeants de la révolution, immortalisant à chaque fois ces moments historiques de la révolution et apposant derrière les photographies le cachet du "Service photo du ministère de l'Information du GPRA", puis celui de l'APS, fondée en décembre 1961 et dont il fut parmi les pionniers.

Telle un miroir ou la radiographie d'une époque, l'œuvre de Mohamed Kouassi aura été d'un grand apport à la Révolution algérienne, après que ses dirigeants aient saisi la nécessité de donner à la lutte armée plus d'élan, en permettant une confrontation médiatique et diplomatique à la hauteur des enjeux, à travers la photographie et la force qu'elle pouvait représenter pour traduire la douleur et la souffrance du peuple algérien et exposer l'abjection et la barbarie de la machine coloniale. Photographe exclusif de tous les grands dirigeants de la Révolution, Mohamed Kouassi a laissé une œuvre conséquente et colossale qui a gardé toute sa valeur historique et qui continue à servir de référence importante, garante de la mémoire nationale.

Une exposition sera organisée demain lundi, au Centre des Arts et de la Culture du "Palais-des-Rais", en hommage à ce grand militant.

BECHAR

Début mardi des festivités nationales du 68^{ème} anniversaire de la grève des huit jours (Wilaya)

La wilaya de Bechar accueillera mardi prochain les festivités nationales de commémoration du 68^{ème} anniversaire de la grève des huit jours (28 janvier-4 février 1957), qui donneront lieu à diverses manifestations et activités, a-t-on appris dimanche des services de la wilaya.

Le programme de la commémoration prévoit, en plus d'une cérémonie de levée des couleurs et la lecture de la Fatiha du Coran à la mémoire des Chouhada, la dénomination de la polyclinique de la cité des "1.500 logements AADL", au chef-lieu de wilaya, au nom du Chahid Fernand Yveton, guillotiné le 11 février 1957, pour son combat pour une Algérie indépendante.

Il est projeté également l'inauguration d'une importante exposition historique dédiée aux différentes phases de cette grève et de la lutte du peuple algérien pour son indépendance du joug colonial français.

La commémoration du 68^{ème} anniversaire de la grève des huit jours, qui reste un événement ancré dans l'histoire de l'Algérie, verra, en plus de l'organisation de conférences sur la portée économique de cette action de lutte politique du peuple algérien, la signature d'une convention de partenariat entre le secteur des Moudjahidines et Ayants-droits et l'Union locale des artisans et commerçants algériens.

Diverses autres manifestations à caractère culturel et sportif sont prévues dans différentes collectivités de la wilaya de Bechar, selon le programme des festivités.

MÉDÉA

Plus 4.700 livres parascolaires distribués aux bibliothèques communales (Responsable)

Un lot de 4.750 livres parascolaires a été distribué, dimanche, à des bibliothèques communales de la wilaya de Médéa lors d'une cérémonie organisée au niveau de la bibliothèque principale de lecture publique, sur une initiative de la direction locale de la culture et des arts.

Trente bibliothèques réparties sur 28 communes de Médéa ont été dotées chacune d'un quota de livres parascolaires, toutes disciplines confondues, à la faveur de cette opération déclinée sous le slogan : "connaissance plus étendue, un lendemain meilleur", a fait savoir la directrice locale de la culture et des arts, Salima Gaoua.

Un lot supplémentaire de livres traitants de thèmes de culture générale a été remis lors de la même cérémonie aux bibliothèques des communes de Chahbounia (sud de Médéa) et Ouled Deid (à l'est), en guise d'encouragement pour les efforts fournis par les gestionnaires de ces structures et afin de diversifier le fonds documentaire mis à la disposition des lecteurs issus de ces deux communes, a expliqué la même responsable.

L'opération d'aujourd'hui a visé les structures de lecture les plus actives au niveau de la wilaya, notamment celles localisées dans les régions rurales, pour encourager les gestionnaires à poursuivre leur travail en direction des lecteurs, surtout les élèves qui représentent une grande partie de l'effectif des adhérents recensés à travers ces bibliothèques et méritent, ainsi, une attention particulière", a-t-elle indiqué.

Une opération identique est programmée dans les tous prochains jours et touchera les bibliothèques et les salles de lecture qui restent de manière à faire bénéficier l'ensemble des adhérents des livres et des manuels qui seront fournis à ces structures, a conclu Mme Gaoua.

APS

ALGER

Soirée jazz avec le groupe "Aurora Nealand et Inquiry Quintet"

Le groupe américain de jazz traditionnel "Aurora Nealand et Inquiry Quintet", a animé samedi soir à Alger un concert-événement époustouflant, marqué par le talent de la saxophoniste et interprète Aurora Nealand qui a rendu des pièces de haute performance.

Accueillis au Théâtre national algérien Mahieddine-Bachatarzi (TNA), les membres de cette formation musicale de la Nouvelle-Orléans, ont enflammé la salle de spectacle Mustapha-Kateb, durant plus d'une heure de temps, étalant une dizaine de célèbres pièces, nourries aux sonorités du

jazz traditionnel américain, notamment des Caraïbes et de l'Amérique du Sud.

John Maestas (guitare), Tanner Guss (tambour), Matt Booth (basse) et Steve Lans (trompette), ont fait montre de leurs talents respectifs, mettant de l'entrain dans la salle en faisant participer le public qui a apprécié et applaudi leur remarquable prestation.

Vêtue d'une veste "Karakou", robe traditionnelle algérienne, Aurora Nealand a revisité des pièces de grands pianistes et légendes du jazz notamment "Single petal of rose" de Duke Ellington

(1899-1974), "Lucky old sun" de John Beasley (1901-1968), "Nous les cuisinières" de Alain Jean-Marie ou encore "Ne me quitte pas" de Jacques Brel (1929-1978), célèbre titre rendu en hommage à Nina Simone (1933-2003), militante, chanteuse et pianiste américaine.

À l'issue du spectacle, les membres du groupe étaient unanimes à exprimer leur "grande joie" de donner un concert en Algérie devant un public qualifié d'"enthousiaste" et "fabuleux".

Visiblement ravis de se produire sur la scène du TNA, les membres de cette formation musicale,

ont salué l'"accueil chaleureux" qui leur a été réservé et l'"intérêt" du public pour la musique jazz.

Présente au spectacle, l'ambassadrice des Etats-Unis en Algérie, Mme Elizabeth Moore Aubin, a fait part, quant à elle, de sa "joie" d'avoir donné au public algérien l'opportunité de découvrir ce groupe de musique et d'apprécier des "moments particuliers, agrémentés d'airs du jazz". Le groupe de jazz "Aurora Nealand et Inquiry Quintet" qui a donné plusieurs concerts à travers le monde, se produit pour la première fois sur scène en Algérie.

INNOVATION EN E-SANTÉ Alger accueille la première édition africaine de "Slush's D"

"Algiers Slush's D", la première édition africaine de l'événement mondial "Slush's D", dédié au soutien des écosystèmes des Start-ups, a été inaugurée, jeudi à Alger, avec l'ambition d'apporter des solutions technologiques, conçues par des Start-ups algériennes, aux problématiques du secteur de la santé.

"Slush's D+ est un événement qui a parcouru le monde et est lancé pour la première fois en Afrique à partir de l'Algérie. Ce qui signifie que notre écosystème a beaucoup évolué et aura encore une meilleure visibilité à l'international", a expliqué le ministre de l'Economie de la Connaissance, des Start-ups et des Micro-entreprises, Noureddine Ouaddah, en marge de cette rencontre.

Cette rencontre est marquée par la sélection de trois Start-ups algériennes sur les 50 ayant initialement postulé pour cette démarche, initiée par Algeria Venture, l'accélérateur public des Start-ups relevant de son département ministériel, et le laboratoire pharmaceutique Roche-Algérie, a précisé M. Ouaddah.

"Le défi consiste à mettre en application, sur le terrain, les solutions technologiques proposées par ces Start-ups afin d'améliorer la qualité des soins et le parcours du malade, l'innovation étant un outil de développement. Pour ce faire, nous allons accompagner ces entreprises", a-t-il affirmé, notant les progrès enregistrés ces dernières années dans le domaine de l'innovation et des Start-ups en Algérie.

De son côté, le directeur général de Roche-Algérie, Dr Khalil Kadaoui, a relevé "l'effet d'accélérateur" que les



innovations technologiques sont susceptibles d'entraîner au profit de ce secteur et du malade, et ce, a-t-il précisé, au moyen de "solutions locales et d'un partenariat public-privé qui peut être suivi par d'autres partenaires et entreprises".

Tout en assurant, à son tour, accompagner les Start-ups sélectionnées, il a ajouté que les solutions proposées par ces dernières pourront être appliquées au-delà de l'Algérie.

Cette rencontre s'est déroulée en présence notamment du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El-Mahdi Ouahid, de la représentante du ministère de la Santé, du président de l'Agence nationale de la Sécurité sanitaire (ANSS), Pr Kamel Sanhadji, des ambassadeurs de Suisse et de Finlande en Algérie, respectivement MM. Pierre Yves Fux et Pekka Hyvonen.

APS

CHINE Un nouveau satellite de test de technologie de communication mis en orbite



La Chine a envoyé jeudi dans l'espace un nouveau satellite de test de technologie de communication depuis le Centre de lancement de satellites de Xichang, dans la province du Sichuan (sud-ouest).

Le satellite a été lancé à 23h32 (heure de Pékin) à bord d'une fusée Longue Marche-3B et est entré avec succès sur son orbite pré-définie.

Selon le centre de lancement, le satellite sera utilisé pour les communications par satellite, les services de radio et télévision ainsi que la transmission de données.

Il servira également de plate-forme pour tester et valider des technologies connexes. Ce lancement marque la 558^e mission de la famille des fusées porteuses Longue Marche.

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLICUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة السكن والعمران والمدينة
Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture
Et de la Construction de la Wilaya de Tindouf
Service de l'Architecture et de la Construction

NIF : 096237019011433

MISE EN DEMEURE N°01

SUITE AU RETARD CONSIDERABLE ENREGISTRE POUR TRAVAUX PROJET DU DE REALISATION TRAVAUX D'AMENAGEMENTS EXTERIEURE 365/2202 LOGTS HABITAT RURAL EL HIKMA TINDOUF LOT EST N° 06, GROUPEMENT SALMI BRAHIM SALME ET FARHAT EL HADJ MISE EN DEMEURE POUR DEMARRE LE CHANTIER DANS UN DELAI MAXIMUM DE TROIS (03) JOURS A COMPTER DE LA PREMIERE A PARUTION DE CETTE MISE EN DEMEURE, FAUTE DE QUOI LES MESURES COERCITIVES SERONT PRISES A SON ENCONTRE.

DK NEWS Anep : 2516001182 du 27/01/2025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTRE DE L'HABITAT L'URBANISME ET DE LA VILLE
OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE MEDEA
DEPARTEMENT DE MAITRISE D'OUVRAGES.

N° :/DG/2025

MEDEA LE : 19

DEUXIEME MISE EN DEMEURE AVANT LA RESILIATION

- Vu le marché conclu entre l'office de promotion et de gestion immobilière de Médéa et le groupement des entreprises « EL SADAKA », (entreprise de réalisation « BOUCHETTE Rostoume » et entreprise de réalisation « SAMSOUME Azzeddine »), représenté par le gérant «BOUCHETTE Rostoume », chargé de la réalisation des 30 logements y compris VRD à SIDI RABIE – prog : 1000 LPL année 2024.
- Vu l'ODS N° 01 du 25/11/2024, de notification du marché et démarrage des travaux.
- Vu le télégramme n° 6848 du 03/12/2024, pour la réception de votre "ODS n° 01 de notification du marché et démarrage des travaux.
- Vu l'envoi du 03/12/2024 émis par le groupement « EL SADAKA » accompagné par un dossier médical par le quel l'entreprise demande le désistement du marché en raison de l'état de santé d'un des partenaires du groupement , le dossier médical transmis par vos soins ne justifier aucun cas votre refus de procéder au démarrage des travaux.
- Vu l'annulation du contrat du groupement des deux entreprises en date du 08/09/2024.
- Vu la première mise en demeure parue dans les quotidiens nationaux en langue arabe "الحرية" et en langue française « ALGER 16 » en date du 26/12/2024.
- Vu le PV de sortie du 05/01/2025, dont il a été constaté l'abandonnement total du chantier, le non démarrage des travaux, aussi que l'indifférence de l'entreprise vis-à-vis de la mise en demeure n°01.
- Vu le rapport du bureau d'étude et suite à la sortie du 05/01/2025, et après l'expiration du délai accordé à l'entreprise dans la première mise en demeure, qui indique que l'entreprise ne c'est pas rapprocher du chantier et n'a pas entamé le démarrage des travaux du projet.
- Vu le PV de la première mis en demeure notifier par luisiez de justice en date du 19/01/2025.
- Vu le PV de notification envoyé par luisiez de justice en date du 13/01/2025, portant votre réponse a la première mis en demeure parue dans les quotidiens nationaux en date du 26/12/2024 , ainsi que votre demande de désistement et résiliation a l'amiable de votre marché.
- Vu a l'envoi de l'office en date du 19/01/2025 sous n° 326/DG/2025Portant la réponse a votre envoi notifier par luisiez de justice en date du 13/01/2025.

La deuxième mise en demeure avant la résiliation à:

- Le groupement des entreprises « EL SADAKA », (entreprise de réalisation « BOUTECHTIT Rostoume » et entreprise de réalisation « SAMSOUME Azzeddine ») représenté par le gérant «BOUCHETTE Rostoume » chargé de la réalisation des 30 logements y compris VRD à SIDI RABIE – prog : 1000 LPL année 2024, approuvé par le Maître de l'Ouvrage le 14/10/2024 visa N°18/2024.

En vue de :

- Se présenter au niveau du département de maîtrise d'ouvrage de l'office pour recevoir les plans d'exécution approuvés le 25/11/2024.
- Se rapprocher au chantier et démarrer les travaux, en renforçant le chantier en moyens humains et matériels.

Un délai de QUARANTE HUIT (48) heures est accordé à votre entreprise à partir de la date de parution de la présente mise en demeure sur les colonnes de la presse nationale et le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public, pour l'application de ces instructions. Passé ce délai et en cas de constat contraire, les procédures légales prévues par la réglementation en vigueur seront mise en œuvre.

DK NEWS Anep : 2516002475 du 27/01/2025

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DU SPORT SCOLAIRE Ali Merah élu nouveau président

Ali Merah a été élu, samedi à Oran, nouveau président de la Fédération algérienne du sport scolaire (FASS), lors de l'assemblée générale électorale tenue à la salle de conférences du complexe sportif Miloud-Hadefi.

M. Merah, qui occupe le poste de président de la Ligue de Bouira du sport scolaire, a obtenu 60 voix lors de l'opération de vote, à laquelle ont pris part 114 membres présents sur les 130 qui composent l'assemblée générale de la FASS.

L'ancien président de la FASS, Abdelhafid Izem, a terminé à la deuxième place avec 40 voix, tandis que l'ex-directeur technique national Rachid Hafsaoui est arrivé en troisième position avec 11 voix.

Le quatrième et dernier candidat, Ahmed Mechmane, secrétaire général de la Ligue d'Alger, a obtenu trois voix.

Le nouveau président de la FASS a déclaré, lors de la présentation de son programme devant les membres de l'assemblée générale et les représentants des ministères des Sports et de l'Éducation, qu'il s'efforcera de faire de l'école "un réservoir sur lequel s'appuyer pour représenter l'Algérie sur les scènes inter-

naionale et continentale". Il a ajouté qu'il comptera notamment sur la numérisation "comme moyen technologique moderne pour gérer toutes les activités sportives et fournir des statistiques précises permettant d'établir un plan de travail rigoureux et de suivre les élèves sportifs talentueux à travers les trois cycles d'enseignement".

Le nouveau président de la FASS s'est engagé aussi à donner l'importance qu'elle mérite à la formation continue des encadreurs en s'appuyant sur les compétences du secteur du sport, ainsi qu'à encourager les talents et les techniciens qui réalisent de belles performances par des primes et autres motivations matérielles.

Il en va de même pour les équipes performantes qui se qualifient aux compétitions locales et nationales dans diverses disciplines sportives", a-t-il poursuivi. M. Merah a également souli-



gné que le saut qualitatif qu'il vise dans le secteur du sport scolaire passe notamment par "une forte participation aux compétitions des sports collectifs et individuels", en insistant sur la nécessité

d'"une utilisation optimale des infrastructures sportives relevant du secteur de la jeunesse et des sports, ainsi que des terrains de proximité et des équipements sportifs des communes".

TENNIS 6 CHAMPIONNAT D'AFRIQUE U14 La FAT fixe les critères de sélection

La Fédération algérienne de tennis (FAT) a défini les critères de sélection des athlètes appelés à représenter l'Algérie lors du 1er Championnat d'Afrique U14, qui se tiendra à Nairobi (Kenya) du 24 février au 1er mars 2025, a appris l'APS samedi auprès de l'instance fédérale. "Le joueur et la joueuse les mieux classés au niveau continental (classement CAT, NDLR) bénéficieront d'une sélection automatique pour participer à la compétition.

Ces critères se baseront aussi sur le classement national où les cinq (5) meilleurs garçons et les 5 meilleures filles nés en 2011 et en 2012, seront sélectionnés selon le classement national du mois de décembre 2024", a précisé la FAT. Selon la même source, le joueur et la joueuse nés en 2013 et occupant la première place du classement national de la catégorie du mois de décembre 2024, seront aussi sélectionnés. En vue du Championnat d'Afrique qui sera précédé par un tournoi d'échauffement (17 au 23 février), la FAT organisera des matchs de pré-sélection, les 30 et 31 janvier et le 1er février, au Centre fédéral d'entraînement de la FAT à Ben Aknoun (Alger). "Un regroupement de cinq jours aura lieu avant le départ des jeunes algériens pour le Kenya", a conclu la FAT dans son communiqué.

NATATION - CHAMPIONNAT NATIONAL HIVERNAL DES BENJAMINS Le MC Alger sacré à Oran

Les jeunes nageurs du MC Alger ont nettement dominé le championnat national hivernal des benjamins, clôturé dans la soirée du samedi au niveau de la piscine olympique du centre nautique du complexe olympique Miloud Hadefi à Oran, en remportant 21 médailles, dont 12 en or, 5 argent et 4 bronze.

Les nageurs et nageuses du MC Alger ont nettement dominé la plupart des styles de nage, notamment chez les filles, et ce, depuis l'entame de la compétition, avec un total de 21 consécutions (12 or, 5 argent et 4 bronze).

La deuxième place au classement final est revenue à l'équipe de l'USM Alger, avec 21 médailles (7 or, 9 argent, 5 bronze), devant le club Rouad Fouka avec 10 médailles dont 7 or et 3 bronze.

Au classement général mixte, le MC Alger a totalisé 36.828 points, avec une large



avance sur le club de l'USM Alger (22.698 pts), au moment où le podium est complété par la formation Assirem Natation El-Kseur (20.598 pts).

Les nageurs, Mekki Anis de l'USM Alger et Melissa Rouibi du club Rouad Fouka ont été élus meilleurs nageurs dans cette compétition après avoir remportés trois médailles d'Or chacune. Le directeur technique national, Réda

Zemmouri a estimé que le niveau de la compétition était plus qu'acceptable avec des chronos satisfaisants et une rude concurrence, devant une assistance nombreuse durant les trois jours de la compétition.

"Nous restons optimistes pour l'avenir de la discipline, grâce à l'émergence de jeunes nageurs dotés d'un potentiel très intéressant". Le déroulement des épreuves au Centre nau-

tique du Complexe olympique "Miloud Hadefi" a contribué aussi à la réussite de la compétition, en raison des conditions idéales qu'offre cette importante infrastructure aux critères mondiales", a-t-il ajouté.

Ce rendez-vous national hivernal des benjamins de trois jours, organisé par la ligue oranaise en collaboration avec la Fédération algérienne des jeux aquatiques et la direction de la jeunesse et des sports d'Oran, a connu une présence record de 540 jeunes nageurs et nageuses, représentant 92 clubs de différentes ligues de wilayas du pays.

Une cérémonie de remise de trophées aux vainqueurs a clôturé cette compétition, qui s'est déroulée dans de très bonnes conditions, en présence des membres de la FAN et de représentants de la direction de la jeunesse et des sports d'Oran et de la ligue organisatrice.

CROSS-COUNTRY - CHALLENGE NATIONAL ABDOU SEGHOUANI Victoire d'Abdelkader Hadjlaoui et Ghania Rezzik

Les crossmen Abdelkader Hadjlaoui et Ghania Rezzik ont remporté l'édition 2025 du Challenge National "Abdou Seghouani", disputée samedi, sur le terrain de Golf de Dély Brahim (Alger).

Le podium des messieurs a été complété par Ramdane Ouarghi (2e) et Amri Bensaïd (3e), alors que chez les dames, c'est Malika Benderbal qui a pris la deuxième place, devant Nour Komane (3e).

Chez les garçons (U-20), la victoire est revenue à Fadi Soukkou, devant Mohamed Amine Bensaïbi (2e) et Abdelhak Khouni (3e), alors que chez les filles de la même catégorie d'âge, c'est la jeune prodige Chélifienne Abed Nesrine qui l'a emporté, devant Donia Hadil Alla (2e) et Rahma Boukter (3e).

Enfin, chez les moins de 18 ans, ce sont Zakaria Touahria et Karima Achiche qui ont sacrés.

Le podium des garçons a été complété par Abdelmouez Belhadad (2e) et Ahmed Abdenacer Messabis (3e), alors que celui des filles a vu Randa Mouci prendre la deuxième place, devant Fatima Dahmani (3e).

Cette édition 2025 du Challenge National "Abdou Seghouani" a servi de critère de sélection pour dégager la liste des athlètes qui représenteront l'Algérie dans certains événements internationaux à venir, notamment, les 2es Championnats d'Afrique de Cross-country (U18) et (U20) de la Zone nord, ainsi que les prochains Championnats arabes de la spécialité.

La sélection s'est faite uniquement au niveau des catégories (U18) et (U20) (garçons et filles).

Ainsi, les huit premiers classés dans le Challenge Abdou Seghouani ont été sélectionnés pour les 2es Championnats

d'Afrique de Cross-country (U18) et (U20) de la Zone nord, alors que pour les Championnats arabes, seuls les premiers classés, dans chaque catégorie d'âge et par sexe ont été retenus.

Ainsi, outre les 12 athlètes déjà cités sur les différents podiums, la Direction technique nationale a retenu: Hadjer Bouaïssi, Sarah Terdjmane, Rit-edj Hamam, Raffi Djelailia et Wafa Benkhodja chez les U18 filles, ainsi que Seddik Tekfi, Adel Tiara, Djamel Kerroum, Okba Benabila et Zakaria Bouguettaya chez les garçons de la même catégorie d'âge.

Chez les U20 filles et toujours suivant leur classement au Challenge Abdou Seghouani, ce sont Melissa Zine, Tinhinane Ounache, Sendas Barkahom Gamane, Melyssa Akham et Aniaa Ouakaci qui ont été sélectionnées chez les dames, aux côtés de Youcef Ouznani, Ishak Fannoucha,



Mohamed Amine Soukkou, Ishak Bechene et Djilali Miout, qui ont été retenus chez les messieurs de la même catégorie d'âge.

Pour rappel, la deuxième édition des Championnats d'Afrique de Cross-country des moins de 18 ans et des moins de 20 ans (Zone nord) se déroulera le 25 février prochain à Tizi-

Ouzou, alors que les Championnats arabes auront lieu le 15 février prochain, sur les rives de la Mer-Morte, en Jordanie.

Le nombre d'athlètes à sélectionner pour ces deux événements internationaux de cross a été décidé lors de la dernière réunion du Bureau fédéral, tenue le 9 janvier à Alger.

APS

LIGUE 1 MOBILIS La valse des entraîneurs contenue

En l'espace de 15 journées, 13 clubs ont enregistré le départ de leur entraîneur, principalement pour insuffisance de résultats.

Par F YANIS

Décidément, le phénomène de la valse des entraîneurs reprend de plus belle dans le championnat professionnel. Preuve à l'appui : en l'espace de huit journées, 13 clubs ont enregistré le départ de leur entraîneur, principalement pour insuffisance de résultats et autres motifs. À l'instar des années précédentes, la quasi-majorité des équipes de l'élite a connu une instabilité criante au niveau de son encadrement technique, alors que la phase allée n'est même pas bouclée.

Ils sont plusieurs clubs à prendre la décision de mettre fin aux fonctions de leur coach, particulièrement les équipes les plus huppées du pays, à l'image du MC Alger, du CRB et de la JS Kabylie, pour ne citer que ceux-là.

Les clubs algériens dits professionnels continuent à être des mauvais élèves en matière de stabilité et de pérennité de leur barre technique. Sinon, comment expliquer le nombre impressionnant d'entraîneurs limogés ou qui ont démissionné depuis le début de la saison ? En fin de la phase aller du championnat ligue 1 Mobilis, dix-huit entraîneurs ont déjà sauté !

Et c'est le club de CR Belouizdad qui a ouvert le bal, alors que le nouvel exercice n'a même pas débuté.

En effet, le championnat d'Algérie a été, pour le moins que l'on puisse dire, fatale pour le technicien français Martines, après un mauvais départ en championnat ligue une et la champions league Africaine dont le contrat avait été résilié pour un motif des mauvais résultats enregistrés par la formation Belouizdadi.

Les Rouge et Blanc ont,



par la suite, confié la barre technique à son adjoint Abdelkader Amrani qui vient de quitter à son tour la barre technique du CRB et ce, pour le reste de la saison.

Mais la direction du club va encore changer d'entraîneur, préférant faire revenir un autre Français, à savoir Baumelle.

Le MCA a consommé pour le moment un entraîneur qui gagner le titre du championnat Baumelle.

Et puis le nouveau promu de la première division la formation de la vallée de la Soummam olympique d'Ak-bou, commencer par le Tunisien Moeaz Bouakez, juste après c'est au tour de Mounir Zaghdoud et maintenant c'est l'entraîneur français qui a pris les commandes des Akbouciens Lavane qui vient d'être engagé par le premier responsable de Akbou Karim Takka. Pour l'ESS a limogé l'entraîneur Bendoris a été remplacé par le coach tunisien El Kouki qui connaît bien la maison des Aigles Noir de Sétif.

Le JSK a fait un entraîneur allemand Zinnbauer appel à pour redresser la barre, et l'entraîneur en question a réussi sa mission, parvenant même à qualifier les Canaris et joueur les premiers rôles

du championnat cette saison afin d'espérer de jouer une compétition africaine dès la saison prochaine.

Le MCO en a déjà consommé deux, soit une moyenne d'un entraîneur limogé chaque journée de championnat. A ce rythme, on risque d'atteindre facilement la vingtaine d'ici la fin de la phase allée. Et encore heureux que la LFP limite le nombre de licences d'entraîneur délivrées aux clubs à deux par saison. Sinon, il s'en trouvera qui consommeront jusqu'à trois ou quatre par saison. Et ce phénomène n'est pas nouveau pour nos clubs.

Depuis toujours, la valse des entraîneurs a animé le championnat national au point de devenir un fait banal qui n'interpelle presque plus personne.

Ainsi, à la fin de chaque mercato hivernal tout le temps mouvementé, commence celui des entraîneurs qui se prolonge sur toute une saison.

Pourtant, avec les nouveaux règlements, les clubs sont souvent appelés à payer de grosses fortunes en guise d'indemnités de départ aux entraîneurs dont ils se séparent, mais cela ne semble alarmer personne. L'instabilité est ancrée de sorte que dès que les choses ne tournent pas rond, on limogé l'entraîneur.

De quoi s'interroger sur le bien-fondé du « projet sportif » prôné par les dirigeants de clubs algériens, mais qui est réduit, force est de le constater, à un vulgaire slogan destiné à la consommation. Par ailleurs, la ferveur des fans peut rapidement se transformer en colère. Les dirigeants cèdent souvent à cette pression en sacrifiant l'entraîneur.

Enfin, beaucoup de clubs semblent naviguer à vue, sans véritable stratégie à long terme. L'entraîneur devient alors le fusible idéal en cas de contre-performance. Il est urgent que tous les acteurs du football algérien prennent conscience de l'impact néfaste de cette instabilité chronique.

Sans un changement radical de mentalité, c'est tout l'avenir du football national qui pourrait être compromis. La balle est désormais dans le camp des dirigeants : sauront-ils faire preuve de la patience nécessaire pour construire des projets sportifs durables ?

F. Y

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE FOOTBALL L'AG ordinaire fixée au 1 février à Alger (FAF)

L'Assemblée générale ordinaire (AGO) de la Fédération algérienne de football (FAF) pour l'exercice 2024 aura lieu le samedi 1 février prochain au Cercle National de l'Armée à Beni Messous à Alger (9h00), a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel.

Cette AG ordinaire de l'exercice 2024 précède l'Assemblée générale électorale (AGE) pour le mandat olympique 2025-2029 qui aura lieu le 25 février prochain à Alger (10h00) dont la date limite pour le dépôt des dossiers de candidatures est fixée au 26 janvier à 17h00.

Les candidatures pour les différents postes à pourvoir au sein du Bureau fédéral doivent être envoyées dans les délais par courrier recommandé ou courriel avec accusé de réception, ou remises en mains propres contre confirmation de réception au secrétariat général de la FAF, précise la même source.

Les membres de l'Assemblée générale de la Fédération algérienne de football (FAF) ont approuvé à l'unanimité la mise en conformité de ses statuts avec ceux de la Fifa et les lois algériennes, lors d'une session extraordinaire (AGEX) tenue samedi au cercle national de l'armée de Beni Messous (Alger), a-t-on rappelé.

Cette AG extraordinaire à laquelle ont pris part 66 membres, sur les 91 au droit de vote, s'est déroulée sous la conduite de Walid Sadi, président de la FAF, accompagné des représentants de la Fédération internationale de football (FIFA) et de la Confédération africaine de football (CAF).

FÉDÉRATION TUNISIENNE DE FOOTBALL Moez Nasri élu nouveau président

Moez Nasri a été élu nouveau président de la Fédération tunisienne de football (FTF) pour la période 2025-2029, lors de l'Assemblée générale extraordinaire électorale, tenue samedi dans la banlieue nord de Tunis, a rapporté l'Agence officielle tunisienne TAP. La liste de Moez Nasri a obtenu 247 voix tandis que la liste de Mahmoud Hammami a recolté 136 voix et celle de Jalel Tekaya 55 voix avec un bulletin annulé.

La liste de Moez Nasri est composée de Houcine Jenayah (vice-président), Wissem Letaief, Manoubi Troudi, Belhassan Bessama, Khmaies Hamzaoui, Zied Messaoudi, Moez Mestiri, Néji Chahed, Moez Naili, Maroua Sekhiri, Rim Béjaoui (membres), Taieb Chellouf, Fakhreddine Zouabi et Monia Bedoui (membres suppléants).

S'adressant aux médias présents à l'issue de sa victoire aux élections de la FTF, Nasri a affirmé que plusieurs dossiers importants sont à l'ordre du jour du nouveau bureau fédéral et seront examinés dans les prochains jours.

Parmi les principaux dossiers figure celui du nouveau sélectionneur national qui sera confié à une commission technique pour choisir le nom du nouvel entraîneur, et ce choix sera soutenu par le bureau fédéral.

Il a ajouté que la question de généralisation de la technologie de la VAR sera tranchée en coopération avec la FIFA, après la proposition d'une nouvelle formule qui permettrait de réduire les délais afin qu'elle soit adoptée de manière pratique pour le reste de la saison de la Ligue 1 du football professionnel. Le nouveau président élu a adressé ses remerciements aux clubs qui ont fait confiance à sa liste ajoutant que "les clubs savent ce qu'ils font et sont conscients de l'intérêt suprême du football tunisien. Cette confiance signifie beaucoup pour nous et nous sommes déterminés à travailler avec sérieux, pour l'amour de la Tunisie, grâce auquel nous pourrions relever tous les défis".

APS

CAN-2025 (TIRAGE AU SORT) La sélection algérienne fixée ce soir sur ses adversaires

La sélection algérienne de football connaîtra lundi soir ses prochains adversaires à la 35e Coupe d'Afrique des nations CAN-2025 (21 décembre 2025 - 18 janvier 2026), à l'occasion du tirage au sort de la phase finale, prévu à 19h00 (heure algérienne).

L'équipe nationale, a été versée dans le chapeau 1, comme ce fut le cas, lors du tirage au sort de la précédente édition disputée en Côte d'Ivoire en 2023 (reportée à 2024). Les "Verts" vont rencontrer à coup sûr l'une des grosses cylindrées du continent, à l'image du Cameroun (49e), Mali (51e), Tunisie (52e), ou encore l'Afrique du Sud (57e), logés dans le chapeau 2. L'Algérie, dont c'est la 21e participation à la phase finale CAN, s'est qualifiée haut la main pour cette CAN-2025, en dominant le groupe E avec 16 points en six matchs devant la Guinée-équatoriale (8 pts), également qualifiée, le Togo (5 pts) et le Libéria (4 pts).

Sous la houlette du sélectionneur bosnien, Vladimir Petkovic, les "Verts" espèrent faire bonne figure, et viser au moins

le dernier carré de la compétition, une manière d'effacer ses deux dernières participations en dents de scie.

Aucun novice n'est présent à cette nouvelle édition, et cela, pour la deuxième fois de rang, après l'édition 2023 en Côte d'Ivoire. Le tirage au sort sera retransmis dans plusieurs 50 pays, des millions de téléspectateurs attendus sur la chaîne YouTube de la Confédération africaine (CAF) ainsi que sur les partenaires télévisuels de la CAF.

La CAF a annoncé par ailleurs, la présence de plusieurs légendes africaines à la cérémonie de tirage au sort de la CAN-2025. L'Égyptien Essam El-Hadary, le Camerounais Patrick M'boma, le Tunisien Aymen Mathlouthi, le Malien Momo Sis-

soko, et l'Ivoirien Gervinho, vont assister à ce grand événement sportif. Les nations qualifiées ont été réparties sur quatre chapeaux de six équipes chacun, sur la base du dernier classement de la Fédération internationale (Fifa).

Les 24 qualifiés constitueront six groupes de quatre. Les deux premiers de chaque groupe ainsi que les quatre meilleurs troisièmes se qualifient pour les Bes de finale. Le coup d'envoi de la CAN 2025 sera donné le 21 décembre 2025, tandis que la finale aura lieu le 18 janvier 2026.

La dernière édition de la CAN avait été remportée par la Côte d'Ivoire, vainqueur en finale face au Nigeria (2-1), le 11 février 2024 au stade olympique Alassane Ouattara à Abidjan.

Voici par ailleurs la composition des chapeaux :

Chapeau 1 : Sénégal, Egypte, Algérie, Nigeria, Côte d'Ivoire (tenant du titre), Maroc.
Chapeau 2 : Cameroun, Mali, Tunisie, Afrique du Sud, RD Congo, Burkina Faso.
Chapeau 3 : Gabon, Angola, Zambie, Ouganda, Guinée équatoriale, Bénin.
Chapeau 4 : Mozambique, Comores, Tanzanie, Soudan, Zimbabwe, Botswana.

LIGUE 2 AMATEUR (GR.CENTRE-EST - 16E J) Statu quo en tête du classement, l'US Souf s'enfoncé

Les rencontres de la 16e journée du groupe Centre-Est de la Ligue 2 amateur de football, disputées vendredi et samedi, ont été marquées par les succès du leader le MB Rouissat et son dauphin l'USM El Harrach, qui creusent l'écart sur leurs poursuivants dans la course à l'accession, alors que l'US Souf battue une nouvelle fois à domicile semble se diriger tout droit vers le palier inférieur.

En déplacement chez la redoutable formation l'IB Khechma El Khechna (4e, 25 pts), le MB Rouissat (1er, 38 pts) a décroché sa 12e victoire de la saison en s'imposant sur le score de 1 à 0.

Ce succès permet aux hommes du nouvel entraîneur Abdelkader Lamine Zemmouri de préserver leur cinq points d'avance sur leur dauphin l'USM El Harrach (33 pts), vainqueur à domicile contre la lanterne rouge l'US Souf (2-0).

Derrière le duo de tête, l'USM Annaba (3e, 28 pts) a encore laissé filer des points précieux dans la course à l'accession, en s'inclinant (0-1) face au MSP Batna (22 pts) qui se hisse au septième rang aux côtés HB Chelghoum Laïd, vainqueur sur le même score contre le MO Constantine (5e, 23 pts).

Dans le bas du classement, la JSD Jijel (10e, 20 pts) a réalisé la bonne opération du week-end en allant s'imposer (2-0) chez l'Olympique Magrane (15e, 10 pts), tout comme l'IRB Ouargla, logé à la 10e place avec Jijel, après sa victoire (1-0) contre JS Bordj Menaiel, qui occupe la

place de premier reléguable avec 16 points. Cette 16e journée a également été marquée par la victoire de l'US Chaouia dans le derby des Aurès devant CA Batna (2-1).

Cette victoire de l'USC (21 pts) permet à la formation d'Oum Bouaghi de partager la 10e place avec le NRB Telegma, qui a fait match nul (2-2), vendredi, face à l'AS Khroub (5e, 23 pts) en ouverture de cette journée.

La 16e journée de la Ligue 2 de football amateur se poursuivra, dimanche et lundi, avec trois rencontres de la poule Centre-Ouest.

Dimanche, tous les regards seront braqués vers le derby algérois entre le NA Hussein Dey (6e, 22 pts) et son voisin, le RC Kouba (2e, 30 pts).

Cette rencontre s'annonce cruciale pour les deux équipes.

Les "Sang et Or" viseront la victoire pour améliorer leur position au classement, après une série de bons résultats à la fin de la phase aller, alors que le RCK qui reste sur une belle qualification aux 8es de finale de la Coupe d'Algérie aux dé-



Olympique Akbou Officiel

pens de la JS Saoura (2-1), espère rester au contact du leader, l'ES Ben Aknoun (35 pts).

Toujours dans la capitale, l'ES Ben Aknoun, champion d'hiver, rendra visite à la JS El Biar (4e, 23 pts). Une autre confrontation qui sera détermi-

nante pour le leader, qui souhaite creuser davantage l'écart sur ses poursuivants.

En cas de succès, les joueurs de Ben Aknoun pourraient accentuer leur avance et profiter d'un éventuel faux pas de RC Kouba face à son rivale de tou-

jours le NAHD, pour s'ouvrir la route vers l'accession.

Lundi, le RC Arbaâ (11e, 17 pts), une autre formation menacée par la relégation, aura l'occasion de récolter des points précieux en recevant, l'US Béchar Djidid (7e, 20 pts).

LIGUE 1 MOBILIS (CR BELOUIZDAD) Blessé, Keddad indisponible une semaine

Le défenseur du CR Belouizdad, Chouaib Keddad, blessé à l'arcade sourcilière de l'œil gauche, sera indisponible pour une semaine, a indiqué le club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis, dimanche dans un communiqué.

Les examens effectués par Keddad n'ont rien décelé de grave. Le joueur a reçu des points de suture au niveau de l'arcade sourcilière.

Le staff médical a accordé un repos d'une semaine à Keddad, avant de reprendre l'entraînement", a expliqué le CRB.

Le défenseur international s'est blessé, suite à un télescopage avec le portier du Paradou AC, Mokhtar Ferrahi, lors de la première période du match ayant opposé les deux équipes, samedi au stade olympique du 5-juillet (victoire du CRB : 2-1), en match comptant pour la mise à jour de la 12e journée.

En revanche, le latéral droit, Mohamed Azzi, blessé à l'épaule droite au cours de cette même rencontre, souffre de "douleurs



légères". Il pourra intégrer le groupe dès la séance d'entraînement prévue lundi.

Le Chabab a annoncé samedi, en début de soirée, la fin de la relation professionnelle avec l'entraîneur Abdelkader Amrani, suite à sa décision de se retirer de son poste", précisant que durant cette période de transition, la supervision temporaire de l'équipe sera confiée à l'entraîneur adjoint (Samir Houhou, NDLR) et à son staff technique, en attendant la nomination d'un nouvel en-

traîneur principal. A l'issue de ce succès, le CRB remonte à la troisième place avec 23 points, mais avec deux matchs en moins : à domicile face au CS Constantine (30 janvier), et en déplacement face au MC Oran (2 février).

Le club phare de Laâquba a été éliminé de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique, terminant troisième du groupe C avec 9 points, derrière les Sud-Africains d'Orlando Pirates (1er/ 14 pts) et les Egyptiens d'Al-Ahly SC (2e/ 10 pts).

FORMATION DES PRÉPARATEURS PHYSIQUES 39 candidats présents au troisième module à Alger (FAF)

Trente-neuf (39) candidats prennent part au troisième module de formation des préparateurs physiques, prévu du 4 au 9 février au Centre



de regroupement et de préparation de l'élite sportive de Fouka (Tipasa), a indiqué dimanche l'instance fédérale (FAF) sur son site officiel.

Ce stage qui vise à améliorer les compétences des préparateurs physiques a été assuré par Fouad Chiha, chef du département de formation, en présence d'experts et docteurs de renom dans le domaine, tels que Benyamina Mohamed Mehdi, Mansouri Abdallah, Ahmed Khallil Khebab et Chebah Khaled. Les stagiaires devront présenter des travaux à la fois théoriques et pratiques tout au long de cette formation dont l'objectif est de permettre aux participants d'approfondir leurs compétences en préparation physique, souligne la FAF.

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE (19E JOURNÉE) Le Bayern s'échappe en tête après sa victoire à Fribourg (2-1)

Le Bayern Munich a pris le large en tête de la Bundesliga allemande de football, après sa victoire à Fribourg (2-1), remportée samedi soir pour le compte de la 19e journée, ayant vu le Dauphin Bayer Leverkusen se faire accrocher (2-2) à Leipzig. Grâce à cette victoire, les hommes de Vincent Kompany prennent six points d'avance sur Leverkusen (48 contre 42), alors que les deux

équipes s'affrontent dans un duel direct lors de la 22e journée, prévue le 15 février (18h30) sur la pelouse de la BayArena, à Leverkusen. Derrière le duo de tête, Stuttgart n'a pas profité du match nul de Leverkusen pour se rapprocher de la deuxième place, battu à Mayence (2-0), à quatre jours de recevoir le Paris Saint-Germain pour la dernière journée de la première phase de Ligue des champions. Le VfB

reste quatrième avec 32 points, à égalité avec Leipzig.

Premier poursuivant du duo de tête, l'Eintracht Francfort (36 pts) se déplace dimanche à Hoffenheim, et voudra conforter sa troisième place et prendre ses distances avec Stuttgart, Leipzig et Mayence dans la course à l'un des deux autres strapontins pour la prochaine Ligue des champions.

APS



**CSKA
DES NÉGOCIATIONS
POUR PJANIC**

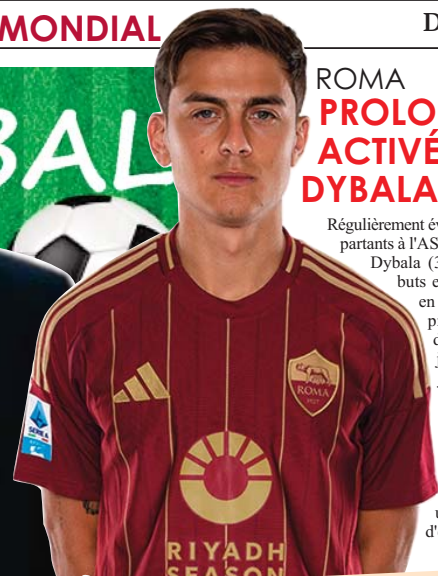
Libre depuis la fin de son contrat avec le club émirati du Sharjah FC en juin, le milieu de terrain Miralem Pjanic (34 ans) se trouve en discussions avec le CSKA Moscou, selon le média russe Sport24. Cependant, même si l'actuel 6e du classement de Premier-Liga ne souhaite pas briser son plafond salarial pour accueillir le Bosnien, un accord entre les deux parties semble en bonne voie.

**REAL MADRID
ANCELOTTI NE
S'ENFLAMME
PAS**

Toujours leader de la Liga après son succès à Valladolid (3-0) samedi, avec 4 points d'avance sur l'Atletico Madrid, 2e, le Real Madrid a creusé un léger écart dans la course au titre. Toutefois, l'entraîneur mené Carlo Ancelotti n'a pas voulu céder à l'euphorie. "On a fait de bons résultats en championnat ces derniers temps, on a une bonne avance, mais c'est encore bien trop tôt pour penser que c'est terminé. (...) Petit à petit, nous avons trouvé un rythme, une bonne dynamique. Comme je l'ai dit, nous nous améliorons dans les aspects qui nous ont affaiblis lors des matchs précédents. Il faut continuer comme ça", a lancé l'Italien en conférence de presse.

**NEWCASTLE
UN DEAL
XXL POUR
VERROUILLER
ISAK ?**

Excellent sous les couleurs de Newcastle, l'avant-centre Alexandre Isak (25 ans, 21 matchs et 17 buts en Premier League cette saison) se retrouve suivi par de nombreux cadors européens. Mais sans surprise, les Magpies n'ont pas l'intention de perdre l'international suédois, sous contrat jusqu'en juin 2028 et considéré comme intrasférable. Selon les informations du média The Telegraph, les dirigeants du club anglais ont même l'envie de verrouiller l'ex-talent de la Real Sociedad en lui proposant une prolongation XXL de son bail sur le long terme à la fin de cette saison 2024-2025. Avec l'ambition de retrouver la Ligue des Champions, l'actuel 5e de Premier League a l'espoir de convaincre Isak en lui accordant le salaire le plus important de l'effectif.



**ROMA
PROLONGATION
ACTIVÉE POUR
DYBALA**

Régulièrement évoqué parmi les possibles partants à l'AS Roma, l'attaquant Paulo Dybala (31 ans, 18 matchs et 5 buts en Serie A cette saison), en fin de contrat en juin prochain, va prolonger d'une saison, soit jusqu'en juin 2026. D'après le journaliste Nicolo Schira ce dimanche, toutes les conditions ont été atteintes pour déclencher le renouvellement automatique du bail de l'Argentin, qui percevra un salaire de 8 millions d'euros annuels.

**BOTAFOGO
TEXTOR PENSE
À BENITEZ**

Laisse vacant par Artur Jorge, le poste d'entraîneur de Botafogo pourrait être pris en charge par Rafael Benitez. C'est ce qu'évoque le média TalkSport : le technicien espagnol, libre depuis son éviction du Celta Vigo en mars 2024, a été approché par le champion du Brésil et d'Amérique du Sud en titre, et réfléchit à la proposition du club carioca. En plus de l'ancien manager de Liverpool, l'actuel coach de Santa Clara, Vasco Matos, et l'extechnicien de l'Inter Miami, Gerardo Martino, figurent dans les petits papiers du propriétaire John Textor. Paulo Fonseca, lui, a déjà refusé l'offre.

**BAYERN
LE GARDIEN
URBIG
ARRIVE
POUR 10 M€**

Le Bayern Munich prépare l'avenir. Malgré la prolongation toujours attendue du gardien Manuel Neuer jusqu'en juin 2026, le club bavarois va se renforcer à ce poste sur ce mercato d'hiver avec l'arrivée du portier Jonas Urbig (21 ans) en provenance de Cologne. Selon les informations du journaliste de Sky Allemagne Florian Plettenberg ce dimanche, l'actuel leader de la Bundesliga va déboursier 10 millions d'euros, dont 3 millions d'euros liés à des bonus, pour s'attacher les services du jeune talent. De son côté, Urbig va signer un contrat jusqu'en juin 2030 en faveur des Bavarois et va immédiatement intégrer l'effectif munichois, notamment pour poursuivre son apprentissage auprès de Neuer.



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

DK NEWS

Édité par la SARL
DK NEWS
Directeur général
Benzine Lamine
Gérant
Fayçal Laouar
Directeur de rédaction et publication
Dif Abdelhamid

RÉDACTION ADMINISTRATION
« 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 »
FAX : 023.38.47.95 **EMAIL** : contact@dknews.dz **SITE** : http://www.dknews.dz
PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00 **FAX** : 023.38.47.95 / **E-MAIL** : contact@dknews.dz - **IMPRESSION** : S.I.A.
Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - Agence ANEP 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL** : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 / **FAX** : 020.05.11.48 - 020.05.13.45 - 020.05.13.77 **E-mail** : agence.regie@anep.com.dz - programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz

ALGÉRIE - ONU

L'Algérie abrite un atelier interrégional organisé par la Commission de la fonction publique internationale

Les travaux d'un atelier interrégional organisé par la Commission de la fonction publique internationale (CFPI) sur les salaires, les allocations, le classement des lieux d'affectation, la mobilité du personnel et d'autres questions relevant de la compétence de cette commission ont débuté hier à Alger.

Cet atelier qui se poursuivra jusqu'au 30 janvier est l'occasion pour la CFPI de présenter ses travaux et de mettre en lumière son rôle au sein du système des Nations Unies, dans le cadre de discussions informelles sur ses méthodes et ses politiques.

Dans une allocution prononcée à l'ouverture de l'atelier, la secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargée des Affaires africaines, Mme Bakhta Selma Mansouri, a affirmé que "l'Algérie est honorée d'accueillir cet important atelier, qui réunit des experts et des fonctionnaires des Nations Unies pour discuter des travaux de la commission et de son rôle au sein du système onusien". "Les travaux de cet atelier reflètent l'engagement constant de l'ONU à garantir des politiques justes et efficaces au profit de ses fonctionnaires dévoués", a-t-elle ajouté, saluant les efforts consentis par l'ONU et le travail important qu'elle accomplit à ce titre.

Concernant les travaux de l'atelier, Mme Mansouri a précisé que "l'ordre du jour prévoit l'examen des pratiques actuelles, la définition des domaines nécessitant des ajustements et la proposition de solutions aux défis actuels et aux exigences futures", soulignant que "l'Algérie est fière d'abriter

cet atelier et de contribuer au renforcement du dialogue autour de ces questions vitales".

De son côté, le président de la CFPI de l'ONU, M. Larbi Djacta, a expliqué que "les travaux de cet atelier portent sur plusieurs thèmes importants, notamment les indemnités des fonctionnaires internationaux et locaux, les traitements des postes, l'évaluation des fonctionnaires et la gestion des ressources humaines".

Il a souhaité que cet atelier, auquel prennent part des fonctionnaires internationaux ainsi que des cadres officiels algériens, soit "aussi interactif que possible" afin de permettre aux fonctionnaires répartis à travers les différents sièges de l'ONU dans le monde de mettre en œuvre les politiques adoptées au niveau de la commission.

Pour sa part, la représentante du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en Algérie, Natasha Van Rijn, a souligné "l'attachement fort de l'Algérie aux valeurs de la Charte des Nations Unies et aux objectifs pour lesquels l'ONU a été créée, un attachement qui s'est traduit par un engagement constant en faveur du respect des règles et principes du droit international", mettant en avant "le rôle actif que

joue l'Algérie depuis plus d'une année au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies". Mme Van Rijn a également rappelé "le rôle que l'Algérie a joué pendant des décennies dans le renforcement de la coopération et des relations d'amitié entre les Etats aux niveaux sous-régional, continental et international, ainsi qu'en faveur du règlement pacifique des crises régionales et internationales par le dialogue et la médiation".

Elle a aussi mis en relief "les efforts déployés par l'Algérie pour optimiser la performance des Nations Unies au service des objectifs de développement durable", ajoutant que l'Algérie est "extrêmement active dans les efforts de réforme de la gouvernance des Nations Unies pour garantir un monde plus multipolaire où les voix de l'Afrique et des laissés-pour-compte sont entendues". Au terme de son allocution, la responsable onusienne a souhaité que les travaux de cet atelier soient fructueux.

Prenant part à cette édition, première du genre qu'abrite l'Algérie, plus de 80 fonctionnaires internationaux représentant 23 organisations internationales et régionales, ainsi que des cadres représentant des instances algériennes officielles.

AFFAIRES RELIGIEUSES

Djamaâ El-Djazair : distinction de 500 récitants du Saint Coran de différentes wilayas du pays

Djamaâ El-Djazair a abrité, samedi, une cérémonie de distinction de 500 récitants et récitant du Saint Coran, venus de différentes wilayas du pays, dans le cadre de la 8^e édition du projet de mémorisation du Saint Coran initié par la Fondation Al-Nahda Bil Al-Quran Al Kareem (la renaissance par le Saint Coran).

A cette occasion, le recteur de Djamaâ El-Djazair, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceni, a indiqué que "parler du message du Saint Coran en Algérie, c'est parler d'une renaissance coranique", en témoignage, a-t-il dit, "le travail réalisé par cette Fondation à travers cette initiative de distinction de 500 récitants et récitant du Livre saint".

"La nation algérienne a toujours été attachée au Saint Coran, qui était la référence de ses moudjahidines pendant la Révolution de libération, tout comme il est aujourd'hui une référence dans l'éducation des générations montantes, en tant que source de la bonne guidance que chacun doit suivre, sur les pas des prédécesseurs", a-t-il précisé.

Dans ce sens, il a insisté sur "l'importance de l'éducation coranique pour réaliser une renaissance prometteuse", affirmant que "la distinction d'un tel nombre de récitants est le fruit des efforts consentis pour investir dans une jeunesse prometteuse qui représente l'avenir de l'Algérie".

Dans une allocution lue en son nom par le député M'hamed Touil, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali, a salué "les efforts déployés pour contribuer à la mémorisation du Saint Coran", soulignant "l'importance de demeurer attaché au legs culturel et religieux".

Il a, également, salué le rôle de Djamaâ El-Djazair, ainsi que la contribution de cette fondation, à travers l'organisation de pareilles initiatives qui contribuent à ancrer davantage "les valeurs religieuses et l'identité nationale".

De son côté, le président de la Fondation, Brahim Laâmour, a souligné que cette édition était "le résultat d'un travail inlassable mené dans le cadre des camps de mémorisation et des efforts consentis par les responsables de l'académie de la Fondation, présente à travers toutes les wilayas du pays et qui compte des milliers d'adhérents".

ALGÉRIE - ALLEMAGNE

M. Attaf reçoit la ministre adjointe aux Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, a reçu,

hier au siège du ministère, la ministre adjointe aux Affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, Mme Katja Keul, indique un communiqué

du ministère. La rencontre a permis de passer en revue l'état et les perspectives du partenariat entre l'Algérie et l'Allemagne, notamment dans ses volets éco-

nomique et culturel, et d'échanger les vues et les analyses sur les défis et les enjeux qui se posent dans la région sahélo-saharienne, précise la même source.

ALGÉRIE - KENYA

En sa qualité d'envoyé spécial de Tebboune, M. Meziane reçu à Nairobi par le président de la République du Kenya

En sa qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a été reçu, samedi à Nairobi, par le président de la République du Kenya, M. William Ruto, indique un communiqué du ministère.

"En sa qualité d'envoyé spécial du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, a été reçu, ce jour à Nairobi, par M. William Ruto, président de la République du Kenya", précise le

communiqué. Lors de cette rencontre, "le ministre de la Communication a remis une lettre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à son homologue kenyan, dans laquelle il a adressé ses salutations fraternelles et fait part de sa volonté de renforcer les liens d'amitié et de coopération entre les deux pays".

Cette rencontre a également été l'occasion d'échanger les vues sur les différentes dimensions des relations bilatérales entre l'Algérie et le Kenya et d'examiner les moyens d'ouvrir des perspectives plus larges

à ces relations, conformément aux orientations du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et de son frère, le Président William Ruto, en faveur de la promotion du partenariat entre les deux pays frères". Les deux parties ont en outre souligné "la nécessité de poursuivre la concertation concernant les principales questions d'actualité au niveau africain, notamment celle relative à la réforme institutionnelle de l'Union africaine", réaffirmant "l'importance de la coordination permanente entre les deux pays", conclut la même source.

CONSEIL DE SÉCURITÉ

L'Algérie préside une réunion sur la situation en RD Congo

Le Conseil de sécurité tient dimanche, sous la présidence de l'Algérie, une réunion d'information sur la situation en République démocratique du Congo (RDC).

Les intervenants attendus lors de la réunion sont la Représentante spéciale du Secrétaire général en RDC et Chef de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO), Bintou Keita, le Secrétaire général adjoint aux opérations de paix, Jean-Pierre Lacroix et la Sous-Secrétaire générale aux affaires humanitaires et Coordinatrice adjointe des secours d'urgence, Joyce Msuya.

La ministre congolaise des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et de la Francophonie, Thérèse Kayikwamba Wagner et un représentant du Rwanda devraient également participer à la réunion en vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité.

La réunion se tiendra dans un contexte d'avancées militaires importantes du Mouvement du 23 mars (M23) dans la province du Nord-Kivu, notamment la conquête de nouveaux territoires comme Minova, une ville stratégique près de la frontière avec le Rwanda, et le siège de Goma, la capitale provinciale.

Prévue initialement lundi prochain, la réunion du Conseil de sécurité sur la situation en RDC a été avancée

en raison de l'évolution rapide de la situation sur le terrain.

En effet, un communiqué du 25 septembre de l'Alliance Fleuve Congo - une coalition politico-militaire de groupes armés dont le M23 est une composante majeure - a appelé "tous les membres des Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC) présents à Goma et ses environs à déposer les armes dans les 48 heures" laissant penser que le groupe pourrait agir de manière imminente pour s'emparer de cette ville.

Les membres du Conseil de sécurité seront intéressés par l'évaluation des intervenants sur la situation autour de Goma et le sort de la ville et de ses habitants, la situation humanitaire, les défis de la protection des civils et la sécurité des soldats de la paix de la MONUSCO qui a commencé à évacuer son personnel civil non essentiel de cette ville du Nord-Kivu.

Le M23 a pris le contrôle de Sake, une autre ville stratégique située à 27 kilomètres de Goma, le 23 janvier, renforçant encore le siège de la capitale provinciale.

Selon une note blanche du 24 janvier diffusée par le Secrétaire de l'ONU aux membres du Conseil, la dernière offensive a déplacé dix mille personnes vers Goma.

Les agences humanitaires indiquent également que plus de 40.000 personnes ont été déplacées depuis le

début du mois de janvier, lorsque les combats se sont intensifiés. La MONUSCO s'emploie à enrayer l'avancée du M23 vers la ville à travers l'opération Springbok, lancée en novembre 2023 pour renforcer la défense de Goma.

Dans ce contexte, les membres de la MONUSCO pourraient être intéressés par davantage d'informations sur la manière dont la mission onusienne coordonne ses efforts avec les FARDC et la Mission de la Communauté de développement de l'Afrique australe en RDC (SAMIDRC), déployée dans la région depuis décembre 2023.

Jusqu'à présent, deux Casques bleus de la MONUSCO ont été tués et neuf autres blessés lors de la dernière offensive lancée le 23 janvier, selon la note blanche.

Dans un communiqué de presse séparé du 25 janvier, la Force de défense nationale sud-africaine (SANDF) a confirmé que neuf de ses soldats de la paix avaient perdu la vie dans les combats contre le M23.

Sept d'entre eux faisaient partie du SAMIDRC, tandis que deux appartenaient à la MONUSCO.

Par ailleurs, le gouvernement congolais a confirmé le décès du gouverneur militaire de la province du Nord-Kivu, le général major Cirimwami Nkuba Peter, qui avait été blessé sur le front et évacué vers Kinshasa pour des soins médicaux d'urgence.